

# Femmes, rapports de genre et agroécologie au Niger – Quelles places des femmes dans les transitions agroécologiques ? Quelles places dans le Conseil Agricole pour accompagner ces transitions ?

Une réflexion collective de :

Abdoul-Nasser Mamoudou, Agnès Lambert, Aichatou Assao, Aissa Kimba, Assétou Sawadogo Kaboré, Bachirou Seyni Bodo, Balkissa Seyni Issa, Bernard Bonnet, Caroline Broudic, Christophe Rigourd, Daoura Balkissa, Fabienne Desray, Hadizatou Alhassoumi, Isabelle Droy, Jigo Moumouni, Mamane Bawa Sakina, Marthe Diarra Doka, Oumoul Jaouzatou Harouna Maty, Patrick Delmas, Pauline Douramane, Ramatoulaye Mahamadou Ali Diara, Rose Adoum, Roukayatou Alhassane Soumana, Sidikou Fatima Chatou, Souleymane Ousmane.

Janvier 2024

Financement :



Consortium ACOTAF :



iram



Partenaire au Niger :



ACOTAF – Renforcer le Conseil Agricole pour accompagner les transitions agroécologiques des agricultures familiales en Afrique sub-saharienne.

ACOTAF est un projet de recherche-action visant à appuyer la gestion des connaissances et renforcer les capacités des acteurs·trices pour un renouvellement du Conseil Agricole au bénéfice des transitions agroécologiques en Afrique sub-saharienne.

ACOTAF intervient dans cinq pays : Niger, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Guinée.

ACOTAF est mis en œuvre par un consortium réunissant le CIRAD, l'Iram, l'Inter-Réseaux Développement Rural et le RESCAR AOC. Il s'appuie sur des structures d'accompagnement dans chacun des pays. Au Niger les activités d'ACOTAF sont mises en œuvre par le RECA.

ACOTAF est financé par le Ministère (français) de l'Europe et des affaires étrangères.

Cette étude a été pilotée par l'Iram et le RECA pour le compte du consortium ACOTAF.

Les personnes suivantes ont contribué à cette étude à travers deux focus groupes, d'une relecture du document ou d'entretiens. Elles sont ici remerciées.

Abdoul-Nasser Mamoudou (Initiative pour l'arbre), Agnès Lambert (socio-anthropologue, spécialiste genre, consultante associée à l'Iram), Aichatou Assao (spécialiste en nutrition), Aissa Kimba (responsable e-extension RECA), Assétou Sawadogo Kaboré (Juriste Experte en genre développement et inclusion Experte en VBG/EAS/HS), Bachirou Seyni Bodo (Université Boubakar Bâ de Tillabéri/ Institut de Recherche pour le Développement), Balkissa Seyni Issa (Dr vétérinaire, RECA), Bernard Bonnet (agronome, zootéchnicien et géographe, expert pastoraliste à l'Iram), Caroline Broudic (consultante Géoécoalternatives), Christophe Rigourd (agroéconomiste, consultant associé à l'Iram), Hadizatou Alhassoumi (enseignante chercheuse Université Abdou Moumouni), Daoura Balkissa (Ingénieure Aménagement du Territoire et Environnement, Spécialiste en Permaculture) , Fabienne Desray (experte en pastoralisme), Isabelle Droy (chercheuse IRD), Jigo Moumouni ( Assistant agronome ONG ACRA), Mamane Bawa Sakina (Initiative pour l'arbre), Marthe Diarra Doka (sociologue), Oumoul Jaouzatou Harouna Maty (ONG SALIC), Patrick Delmas (Assistant technique RECA), Pauline Douramane (compost Niger), Ramatoulaye Mahamadou Ali Diara ( secrétaire permanente RAYA KARKARA), Rose Adoum (productrice bio), Roukayatou Alhassane Soumana (Initiative pour l'arbre), Sidikou Fatima Chatou (leader d'OPEL et assistante de direction à l'APCA), Souleymane Ousmane (conseiller & producteur bio RECA & FASAM).

Ce rapport ne représente pas nécessairement les positions officielles des différents organismes finançant ou impliqués dans ce travail.

## Table des matières

Liste des acronymes .....	4
Résumé exécutif .....	5
Introduction : Constats initiaux et questions de recherche et de capitalisation .....	9
Méthodologie .....	10
Cadre conceptuel et définitions .....	10
Démarche .....	11
CHAPITRE 1 : Les femmes dans différents systèmes de productions agricoles et leur sensibilité à l'agroécologie .....	12
Systèmes pluviaux : les femmes, leaders de la lutte écologique pour la gestion durable des terres GDT .....	12
Systèmes maraîchers : le « maraîchage au féminin » comme système de production maraîcher agroécologique porté par les femmes .....	16
Systèmes pastoraux <i>woodabé</i> : hommes et femmes sensibles à l'agroécologie dans un système agroécologique .....	22
Le rôle majeur des femmes dans les systèmes semenciers paysans et dans la domestication des plantes .....	23
Analyses transversales : femmes et agroécologie, une question de genre .....	24
CHAPITRE 2 : Les femmes dans le Conseil Agricole au Niger .....	30
Constats : les femmes, une préoccupation mineure pour les dispositifs de Conseil Agricole .....	30
Des causes multiples à cette faible inclusivité du Conseil Agricole et à cette faible sensibilité au genre .....	31
Des causes du côté des SNCA : les biais du Conseil Agricole .....	31
Des contraintes de genre rendent difficile la participation des femmes au Conseil Agricole .....	32
Il existe aussi des bonnes pratiques rendant le Conseil Agricole plus inclusif .....	33
Pistes d'amélioration pour rendre le Conseil Agricole plus inclusif et plus sensible au genre .....	35
Des changements nécessaires en amont du Conseil Agricole .....	35
Des changements pour rendre le Conseil Agricole plus inclusif et sensible au genre .....	36
Autres leçons pour le Conseil Agricole en général .....	37
Conclusions .....	39
Sources et bibliographie .....	41

## Liste des acronymes

ACOTAF :	Projet Renforcer le Conseil Agricole pour accompagner les transitions agroécologiques des agricultures familiales en Afrique sub-saharienne
APCA	Agence de promotion du Conseil Agricole
CEAP	Champ-école agropastoral
CEF	Conseil à l'exploitation familiale
CEP	Champ-école paysan
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CRA	Chambre régionale d'agriculture
CRS/DRS	Conservation et restauration des sols / défense et restauration des sols
CSAM/HLPE	Comité de la sécurité alimentaire mondiale / Groupe d'expert de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition
GDT	Gestion Durable des Terres
Iram	Institut de recherches et d'application des méthodes du développement
MMD	Mata Masu Dubara
OP	Organisation paysanne
RECA	Réseau des Chambres d'Agriculture
RNA	Régénération Naturelle Assistée
PDRI Keita	Programme de développement rural intégré de Keita
RESCAR AOC	Réseau de services de Conseil Agricoles et Rural en Afrique de l'Ouest et du Centre
SNCA	Système national de Conseil Agricole

## Résumé exécutif

**Les femmes sont-elles les premières praticiennes de l'agroécologie au Niger ? Des rapports de genre peuvent-ils expliquer une éventuelle différence sexo-spécifique de sensibilité à l'agroécologie ? Quelle est la place actuelle des femmes dans le Conseil Agricole au Niger ? Comment pourrait-il mieux accompagner les femmes dans les transitions agroécologiques ? Quelles leçons peut-on tirer pour le Conseil Agricole en général, autant pour les hommes que pour les femmes ?** Ce sont les questions qui sont traitées dans ce rapport produit par le projet ACOTAF.

### Ouvrir les yeux aux réalités de terrain pour reconnaître les pratiques agroécologiques des femmes et leur valeur économique, nutritionnelle et sociale

L'analyse de plusieurs systèmes de production au Niger atteste de l'ampleur des pratiques agroécologiques des femmes.

- **Dans les systèmes pluviaux (mil-sorgho/niébé/arbres)**, des femmes ont été très impliquées comme d'œuvre dans les programmes de gestion durable des terres (GDT). Ces femmes ont ainsi acquis ou consolidé des compétences (savoirs et savoir-faire) en **régénération naturelle assistée (RNA), en agroforesterie, en arboriculture, en restauration de fertilité des sols, en intensification écologique et en diversification des cultures**. Malheureusement, étant très rarement propriétaires des terres, elles ne peuvent pas toujours valoriser ces compétences sans risquer d'en perdre les bénéfices (risque de retrait de la parcelle par le propriétaire). En effet, les femmes font face à d'importantes contraintes liées aux inégalités de genre : division du travail productif et reproductif (pour lequel elles assument l'essentiel des charges) et inégalités d'accès aux ressources matérielles (foncier, crédit..) et immatérielles (formation, pouvoir de décision).
- **Dans les systèmes maraîchers**, aux côtés du maraîchage conventionnel selon le modèle de Révolution Verte, elles ont développé un modèle alternatif de « **maraîchage au féminin** ». Ce modèle méconnu a un objectif mixte d'autoconsommation et de commercialisation. Il présente une grande diversité végétale, en particulier de plantes très nutritives et fournit des revenus réguliers. Il s'agit bien d'un système agroécologique, productif sur le plan économique et nutritionnel, intensif en processus écologiques, bas-carbone et résilient. Cette agroécologie sous contrainte repose sur les compétences des femmes en domestication de plantes, en gestion de la fertilité des sols et de l'eau, et en travail du sol.
- **Les systèmes pastoraux**, dans leur diversité, sont des systèmes agroécologiques de grande ampleur géographique, économique et socio-culturelle. L'analyse d'un système *woodabé* à l'Est du Niger atteste que ce système est porté équitablement par les femmes et les hommes qui, par ailleurs, témoignent d'une **sensibilité équivalente à l'agroécologie**.
- Enfin, les femmes sont aussi les utilisatrices, et dans une certaine mesure les gardiennes, d'une grande variété de semences paysannes, en raison de leur rôle dans certaines cultures (en particulier sésame, voandzou, gombo, laitue, tomate, etc.). **Ces semences paysannes sont l'un des moteurs de l'agroécologie**. Cependant ce rôle est en évolution.

Bien qu'on ne puisse pas généraliser à tous les systèmes de production ou à toutes les femmes du Niger<sup>1</sup>, cette analyse comparée de 4 systèmes de production montre que dans de nombreux systèmes de cultures, **les femmes sont les premières praticiennes de l'agroécologie, la situation étant plus équilibrée dans les systèmes pastoraux**.

L'étude suggère d'ailleurs de parler de « systèmes de production au féminin ». Ces « systèmes de production au féminin » sont intensifs en main d'œuvre experte, en processus écologiques, en savoirs féminins, en valorisation de déchets organiques et en recyclage des résidus agricoles. Ils sont productifs économiquement et nutritionnellement. **Ces « systèmes de production au féminin »**

---

<sup>1</sup> L'étude souligne d'ailleurs le grand besoin de contextualiser les analyses.

satisfont à la plupart des principes de l'agroécologie et peuvent être considérés comme agroécologiques.

Or ces « systèmes de production au féminin » ne sont pas documentés, et par conséquent pas appuyés. A titre d'exemple il n'existe aucune fiche technique de formation ou de conseil pour cette forme de maraîchage au Niger.

### **Les pratiques agroécologiques des femmes sont le reflet de contraintes de genre**

**Cette agroécologie féminine est une agroécologie sous contraintes, liée à leurs moyens et ressources limitées.** Les femmes ont accès à des petites parcelles et doivent y maximiser la production. Leur production y est intensive en savoirs, en main d'œuvre experte, en processus écologiques, mais pas en intrants chimiques faute de moyens financiers. De plus, il est souvent plus facile d'appliquer des pratiques agroécologiques sur des petites parcelles<sup>2</sup>. Peu touchées par le Conseil Agricole, elles sont probablement moins formatées par le modèle d'agriculture conventionnelle et au fil des années et des générations elles ont maintenu et acquis des connaissances empiriques en agroécologie. Dans le cas des cultures de cases, les parcelles proches des maisons, sont davantage suivies, davantage amendées.

**Cependant, cette agroécologie féminine est aussi un choix pour leur famille.** Quoi de mieux que l'agroécologie pour remplir leur rôle nourricier (alimentation/nutrition) et de *care* (santé/soin) ? Aussi il n'est pas rare que les parcelles destinées à l'autoconsommation soient agroécologiques alors que d'autres parcelles cultivées par des femmes et destinées à la vente reçoivent des traitements chimiques, s'inscrivant ainsi dans le modèle conventionnel.

**L'agroécologie est donc la meilleure façon pour les femmes de remplir leur rôle social genré tout en faisant face aux contraintes de genre qu'elles rencontrent.** Pour les systèmes de culture, leurs pratiques agroécologiques est bien une question de genre.

### **Les femmes premières supportrices de l'agroécologie au Niger ?**

Si l'on montre bien que les femmes sont les **premières praticiennes de l'agroécologie**, on serait tenté d'en déduire qu'elles en sont aussi **les premières supportrices**. Or cela n'est pas si évident !

D'abord, le plus souvent elles **n'ont pas conscience de la valeur** que représente leurs pratiques, pratiques ignorées ou dénigrées par les services de Conseil Agricole et par la logique sociale, acquise aux connaissances techniques diffusées. Ensuite, certaines femmes **préfèrent poursuivre discrètement leurs pratiques afin de se garder des espaces de liberté**, donc des choix, des options, des opportunités (discrètes) de développement. En effet, des exemples existent où le développement de filières initialement féminines (sésame et lait par exemple) a constitué des véritables menaces pour ces femmes en les excluant de la filière. Enfin, bien qu'il existe au Niger une longue tradition de groupes féminins (entraide, microcrédit), un mouvement féminin déjà ancien et un mouvement agroécologique en construction, ceux-ci n'ont pas encore convergés, à la différence du Sénégal et du Burkina Faso où les femmes jouent un rôle essentiel dans le mouvement pour l'agroécologie.

### **Les femmes ont longtemps été une préoccupation mineure du conseil Agricole**

Au Niger, comme partout ailleurs dans le monde, **les femmes sont beaucoup moins touchées que les hommes par le Conseil Agricole**. Au Niger elles ne représentent que **3-4% des participants-es du conseil à l'exploitation familiale** (i.e. conseil de gestion), ne constituent que **1-2% des appels aux centres d'appels** (télé-conseil), ne laissent que **17% des messages vocaux sur les serveurs vocaux** (télé-conseil) et il n'existe pas de curriculum de formation dédié à leurs « systèmes de production au féminin ».

**Les causes de cette faible inclusivité du Conseil Agricole** sont à rechercher à deux niveaux.

- **D'abord, au cœur du Conseil Agricole.** En effet, le Conseil Agricole s'est toujours concentré sur les cultures dites « principales » - domaine des hommes - et a du mal à accompagner la diversité des activités des femmes, activités souvent invisibles aux yeux des conseillers agricoles. Le conseil

---

<sup>2</sup> Même on observe aussi des grandes exploitations conduites selon les principes de l'agroécologie.

s'adresse en priorité aux chefs d'exploitations, en grande majorité des hommes au Niger. Les conseillers agricoles ne disposent pas de méthodes et outils adaptés aux femmes. Enfin, les projets prennent rarement le temps nécessaire à bien contextualiser leurs interventions et à établir la nécessaire relation de confiance avec les femmes.

- **Ensuite, du côté des femmes.** Elles ont souvent une charge de travail très élevée et sont donc peu disponibles<sup>3</sup> pour participer aux activités de Conseil Agricole. Elles sont en moyenne moins alphabétisées et moins instruites<sup>4</sup> que les hommes. De par les normes culturelles, elles sont aussi moins facilement en contact avec des agents extérieurs, qui plus est des hommes.

Pour autant, **le Niger dispose également d'expériences de Conseil Agricole plus inclusif.** Sur le papier, la démarche de **champs-écoles agro-pastorales** est par exemple sensible au genre. **Des organisations paysannes disposent de dispositifs de conseil inclusifs** ciblant en majorité les femmes. Les **ONG** sont également plus attentives au genre et font du Conseil Agricole sur le terrain auprès des femmes. Les femmes formatrices sont souvent très actives dans les foires agricoles. Mais c'est aussi au-delà des approches classiques de vulgarisation et de conseil que l'on trouve des expériences intéressantes et inclusives : à l'instar des tontines qui sont des lieux de partage de connaissances entre femmes, **les groupements Mata Masu Dubara (MMD) et les Clubs Dimitra**, dont les vocations initiales ne sont pas le Conseil Agricole, constituent pourtant des espaces importants de partage de connaissances entre femmes, et aussi mixtes.

### **Des pistes pour rendre le Conseil Agricole plus inclusif, plus sensible au genre et plus sensible à l'agroécologie**

Cette analyse sur le nexus femmes-genre / agroécologie / Conseil Agricole a permis d'identifier des pistes **pour rendre le Conseil Agricole plus inclusif et aussi plus sensible à l'agroécologie.**

- **Certaines pistes sont en amont du Conseil Agricole.** D'abord l'étude a souligné le grand besoin de contextualiser les interventions. Ensuite, il faut identifier les pratiques féminines et les « systèmes de production au féminin », les décrire et les analyser, en comprendre les rationalités, reconnaître leur valeur, plutôt que les dénigrer. Enfin, il faut accompagner les femmes pour qu'elles s'impliquent davantage dans la sphère communautaire, voire dans la sphère publique.
- **Certaines pistes concernent la conception des services du Conseil Agricole.** D'abord, le Conseil Agricole devrait cibler les sujets qui intéressent les femmes, par exemple la diversification végétale. Ensuite, il devrait adapter ses démarches : par exemple le calendrier journalier est un bon outil de travail et des programmes d'alphabétisation fonctionnelle seraient des atouts pour les femmes. Il faut une évolution radicale de posture des conseillers et conseillères – posture qui n'est pas encore enseignée dans les écoles d'agronomie – et augmenter drastiquement le nombre de conseillères qui sont ultra-minoritaires. Encore plus que pour les hommes, établir une relation de confiance entre le/la conseiller·ère et la productrice est important : cela demande du temps et il est urgent de prendre ce temps ! Initialement des groupes non-mixtes semblent préférables. Des échanges mixtes pour ouvrir le dialogue entre hommes et femmes pourraient ensuite être encouragés (il s'agit donc aussi de cibler les hommes). De plus, le SNCA doit reconnaître la valeur des groupements MMD, Clubs Dimitra ou autres dispositifs inclusifs qui passent sous ses radars et qui pourtant contribuent au Conseil Agricole. Enfin, la gouvernance du SNCA et des dispositifs de conseil doit également être améliorée et rendue plus inclusive.

### **En conclusion : les femmes, levier essentiel des transitions agroécologiques du Niger**

Explorer ce nexus femmes – genre / agroécologie / Conseil Agricole demeure une nécessité pour la transformation de l'agriculture du Niger.

Il y a donc urgence à enfin **s'intéresser aux pratiques agricoles des femmes et à construire les nécessaires transitions agroécologiques avec les femmes.** L'agroécologie déjà très présente au Niger au travers de pratiques agricoles et de connaissances (science), doit **maintenant y devenir un**

<sup>3</sup> Elles sont pauvres en temps.

<sup>4</sup> On fait référence ici à l'instruction formelle (école).

**mouvement social pour donner plus d'ampleur à ces pratiques et connaissances. Les femmes peuvent et doivent y jouer un rôle de levier essentiel**, dans une logique win-win : d'un côté les dynamiques féminines anciennes peuvent constituer le terreau fertile pour dynamiser le mouvement agroécologique, de l'autre ce mouvement agroécologique viendra légitimer leurs pratiques.

## Introduction : Constats initiaux et questions de recherche et de capitalisation

ACOTAF (2022 et 2023) fait les constats suivant relativement à la place des femmes dans le Conseil Agricole et dans les transitions agroécologiques en Afrique de l'Ouest : « *Les femmes sont globalement moins touchées que les hommes par le Conseil Agricole. Or elles sont souvent les premières porteuses de pratiques agroécologiques notamment en raison de leur forte implication dans la conduite de la majorité des opérations culturales et du fait de leur faible accès aux ressources productives (fonciers, intrants, etc.). Tant que le Conseil Agricole ciblera en priorité les hommes l'agroécologie aura donc du mal à percer* ».

Le projet ACOTAF recommande alors d'opérer « *des ruptures en termes de Conseil Agricole et (recommande) le renouvellement de ses paradigmes, postures, contenus, méthodes et outils* » pour mieux accompagner les transitions agroécologiques. Parmi ces ruptures ACOTAF souligne « *qu'il faut mieux et surtout plus cibler les femmes : leurs pratiques sont souvent plus agroécologiques que celles des hommes, soit du fait qu'elles n'ont pas accès aux intrants, soit par conviction. Alors qu'elles sont très faiblement touchées par le Conseil Agricole, elles constituent probablement le premier levier pour susciter et réaliser les transitions agroécologiques sur les fermes.* » « *Il faut donc augmenter significativement le nombre de femmes touchées par le Conseil Agricole et adapter les contenus, les démarches et outils de conseil à l'agroécologie à leurs besoins spécifiques.* »

Ces constats et recommandations s'appuient en particulier sur des observations faites au Niger. Par exemple, une expérience agroécologique bien connue au Niger est l'expérience de maraîchage agroécologique des femmes du groupement de CERNAFA (Djoga) et de l'Union SUBA SE. C. Rigourd *et al* (2021) suggèrent même « *qu'il n'est probablement pas un hasard que cette expérience très notable soit portée par des femmes.* »

Partant de ces constats initiaux, ce présent rapport explore davantage ces questions de la place des femmes dans le Conseil Agricole et de leurs places dans les transitions agroécologiques au Niger. Il apporte des éléments concrets et contextualisés pour répondre aux questions suivantes :

- Les femmes sont-elles les premières praticiennes de l'agroécologie au Niger ? Sont-elles plus sensibles à l'agroécologie que les hommes? Des rapports de genre peuvent-ils expliquer une éventuelle différence sexo-spécifique de sensibilité à l'agroécologie ? Sont-elles les premières supportrices de l'agroécologie ? Peuvent-elles être le premier levier pour les transitions agroécologiques ?
- Quelle est la place actuelle des femmes dans le Conseil Agricole au Niger ? Comment le Conseil Agricole accompagne-t-il les femmes ? Comment pourrait-il mieux accompagner les femmes dans les transitions agroécologiques ? Quelles expériences de conseil peuvent être capitalisées ? Quelles leçons peut-on tirer améliorer le Conseil Agricole en général, pour les hommes comme pour les femmes ?

# Méthodologie

## Cadre conceptuel et définitions

Le présent rapport articule trois (3) concepts principaux : celui de l'**agroécologie**, celui du **genre** et celui du **Conseil Agricole**. Ces concepts sont ici définis.

**AGROECOLOGIE.** Il n'existe pas de définition parfaitement consensuelle sur ce qu'est l'**agroécologie**. Dans le cadre de cette étude, on fait référence aux 13 principes de l'agroécologie pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables du CSAM/HLPE (2019)<sup>5</sup>. L'étude va bien au-delà des processus écologiques et des aspects techniques de production agricole en abordant aussi les dimensions sociales, politiques, économiques et culturelles de l'agroécologie. L'encadré ci-dessous donne quelques définitions possibles de l'agroécologie.

*Encadré 1 : Quelques définitions possibles de l'agroécologie (Source : Grain de sel N°63-66, juillet2013-juin 2014, Inter-réseaux développement rural et autres)*

« L'agroécologie est la manière de reconcevoir des systèmes alimentaires de la ferme à l'assiette pour atteindre la durabilité écologique, économique et sociale ».

« Nous pouvons considérer qu'une agriculture paysanne basée sur des relations sociales de proximité et sur une agronomie de bon sens tendant à l'autonomie, tant par exemple pour ses besoins en énergie que pour ses semences et la fertilisation de sa terre, fait partie de la famille agroécologique ».

« L'agroécologie représente à la fois une science, des pratiques agricoles et un mouvement social ».

« L'agroécologie, c'est ce que l'agronomie n'aurait jamais dû cesser d'être ».

« L'agroécologie est une agriculture productive hautement intensive en connaissance ».

« L'agroécologie est politique ».

**GENRE.** Le concept du **genre** fait référence aux aspects culturels et sociaux, au caractère acquis, et non innés, des rôles et des tâches que les femmes et les hommes remplissent dans leurs activités économiques, sociales et politiques. D'une façon large le concept de genre décrit la construction sociale de la masculinité et de la féminité en rejetant un essentialisme dépendant des différences sexuelles. Il relève d'un processus multidimensionnel aux dimensions symboliques et traduit dans des cadres politique, matériel et social. Comme construction sociale, le genre est encadré dans chaque société enveloppé dans son contexte historique, social et culturel qui en fait un processus évolutif impliquant les hommes et les femmes et caractérisé par des relations asymétriques et un pouvoir inégal. Le concept de genre intègre les inégalités d'accès aux ressources, aux services mais également les inégalités d'accès aux instances et aux modes de décision. La sur-représentation des femmes dans les tâches appartenant à la sphère de reproduction sociale qui inclue les activités non payées nécessaires pour la perpétuation de la vie humaine (comme le soin des dépendants ou le travail domestique) a été et continue le plus souvent d'être invisible aux économistes et planificateurs du développement (Verschuur et al.,2017). Le terme "genre" désigne donc les rôles qui sont déterminés socialement, les comportements, les activités et les attributs qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes<sup>6</sup>. Les inégalités sociales liées au genre varient selon les sociétés et évoluent également dans le temps.

**CONSEIL AGRICOLE.** Nous définissons le **Conseil Agricole** comme un ensemble de démarches et dispositifs permettant d'apporter un appui aux exploitations agricoles (productions végétales, animales et halieutiques, transformation et commercialisation) et à leurs organisations dans les

<sup>5</sup> Recyclage, Réduction des intrants chimiques importés, Santé du sol, Santé et bien-être des animaux, Biodiversité, Synergies (entre activités productives et entre éléments de l'agrosystème), Diversification économique, Cocréation des connaissances, Valeurs sociales et types d'alimentation, Équité, Connectivité producteurs / consommateurs, Gouvernance des terres et des ressources naturelles, Participation.

<sup>6</sup> <http://www.who.int/gender/whatisgender/fr/>

domaines de la gestion de la production (choix des techniques, organisation du travail, etc.), de la gestion économique de l'exploitation agricole et des structures associatives (OP, coopératives), de la gestion des ressources d'un territoire (naturelles, financières, en main d'œuvre) et, de l'acquisition et de la maîtrise des savoir-faire et des connaissances (Rigourd et Dugué, 2019). Le Conseil Agricole peut couvrir des domaines variés (technique, organisationnel, de gestion, juridique, etc.) et des démarches également variées sur le terrain (vulgarisation, champs-écoles paysans, conseil de gestion, etc.).

**SNCA Système National de Conseil Agricole.** Le SNCA est défini par l'ensemble des dispositifs de conseil de terrain gérés et mis en œuvre par différents acteurs publics, privés et de la profession agricole, auquel s'ajoutent des fonctions supports du système : coordination des dispositifs de conseil et organisation des appuis, animation de réseaux d'échanges, développement d'une ingénierie de financement et gestion des fonds dédiés au conseil, suivi-évaluation en vue de capitaliser et de tirer des leçons des expériences de terrain, renouvellement du SNCA (renouveler les messages, les démarches, les outils), par des recherches sur le sujet, formation des agents, informations et conduite d'une veille (Rigourd et Dugué, 2019). Un système national de conseil agricole SNCA n'est donc pas une structure institutionnelle unique mais un réseau d'institutions et d'acteurs œuvrant tous pour le renforcement des capacités des producteurs et productrices et de leurs organisations professionnelles afin d'améliorer la production agricole et la gestion des ressources dans une perspective de développement durable.

## Démarche

Ce présent rapport est un travail collectif conduit dans le cadre du projet ACOTAF. Il combine :

- Une analyse de la **bibliographie** existante. Les principales sources utilisées dans ce rapport sont listées à la fin.
- Des **visites de terrain** en région de Dosso et Tahoua réalisées en mars et novembre 2023. Des données de terrain du RECA sont aussi exploitées.
- Des **entretiens spécifiques individuels**.
- Des **focus groupes** réalisés en mars 2023 et en septembre 2023 à Niamey (RECA) et complétés par une réunion plus restreinte en novembre 2023. Ces focus groupes ont réuni des femmes productrices, des femmes leaders et des représentants et représentantes d'OPA, des universitaires/chercheurs·ses et des praticiens·nes du développement. Au total 25 personnes ressources ont participé à l'un ou l'autre de ces focus groupes. Ces focus groupes se sont avérés des espaces de discussion particulièrement intéressants pour débattre ouvertement (et « *à bâtons rompus sans casquettes institutionnelles* ») des différentes questions.
- Des **relectures multiples** à différents stades de la rédaction afin d'enrichir le rapport.

Une première note de travail avait été produite et mise en ligne par le RECA en mai 2023. Une partie des résultats a été présentée et mise en débat lors de la Journée d'Etude de l'Iram sur l'agroécologie en juin 2023. Un article de synthèse couvrant le chapitre 1 a été publié dans la revue Grain de Sel de 2024. La réflexion va continuer à s'enrichir dans les prochains mois.

# CHAPITRE 1 : Les femmes dans différents systèmes de productions agricoles et leur sensibilité à l'agroécologie

Le rapport ACOTAF d'état des lieux sur l'agroécologie et le Conseil Agricole au Niger (Adam *et al*, 2021) décrit en détail six grands systèmes de production et filières et identifie les enjeux de transitions agroécologiques pour chacun de ces systèmes. On peut se référer à ce rapport pour une description des systèmes de production / filières et des enjeux de transition agroécologique.

Dans chacun de ces systèmes de production, il y a un partage des tâches productives entre hommes et femmes, les tâches reproductives étant quant à elles essentiellement de la responsabilité des femmes. Cependant, même si certaines règles générales s'appliquent, des variations existent selon les localités, les familles, les catégories de femmes.

On analyse dans ce premier chapitre la sensibilité à l'agroécologie des femmes dans trois systèmes de production.

## Systèmes pluviaux : les femmes, leaders de la lutte écologique pour la gestion durable des terres GDT

Les systèmes pluviaux à base de mil-sorgho/niébé/arbres traversent actuellement une **crise agraire** – technique, économique et sociale. La gestion de la fertilité des sols constitue l'un des enjeux de cette crise. Cette crise agraire se combine et est accentuée aujourd'hui par des problèmes sécuritaires, de gouvernance, d'équité, d'accès aux services de base, problèmes qui dépassent largement le secteur agricole (Adam *et al*, 2021).

Des pratiques de gestion durable des terres (GDT) sont promues depuis les années 60 pour mitiger ces problèmes de fertilité. Le Cadre stratégique de gestion durable des terres au Niger (MESUDD, 2014) atteste de l'ampleur de ces pratiques et de leurs impacts<sup>7</sup>. **Ces pratiques de GDT relèvent en partie de l'agroécologie.** ACOTAF suggère pour ces systèmes de production une « transition agroécologique de fertilité » reposant sur une combinaison de pratiques de GDT et de microdose d'engrais au poquet et sur des changements plus structurels (sécurité, gouvernance, équité, accès aux services de base, etc.).

Les femmes nigériennes ont été très impliquées dans ces programmes de GDT. M. Diarra Doka & M. Monimart (2023) soulignent qu'« *en deux générations, les paysannes sahéliennes ont montré la constance de leur engagement et de leur savoir-faire dans la lutte écologique* ». Les paysannes de systèmes pluviaux sont ainsi devenues expertes sur plusieurs principes de l'agroécologie.

- **Les femmes impliquées comme main d'œuvre dans les chantiers de reboisement ont acquis ou consolidé des compétences (savoirs et savoir-faire) en régénération naturelle assistée RNA<sup>8</sup>, en agroforesterie et en arboriculture.** La RNA est très répandue au Niger et couvre environ 30% des superficies cultivables aujourd'hui. La place des femmes dans la RNA et en reboisement a toujours été massive et singulière : (i) Massive : le Programme de Développement Rural Intégré (PDRI) de Keïta – une référence en matière de GDT – « *s'enorgueillissait d'une "participation exemplaire" de*

---

<sup>7</sup> Le CS-GDT estime que 30% des superficies cultivables au Niger seraient traitées en RNA. Le taux d'adoption de la RNA (63%) et du zaï (68%) sont d'ailleurs élevés. Sur les parties traitées les augmentations de rendement sont significatives : le rendement du mil a augmenté de 20% à 50% et celui du sorgho de 20% à 80%. Globalement la production céréalière a augmenté de 19 % dans la zone de Keita.

<sup>8</sup> La régénération naturelle assistée RNA (parfois appelée défrichement contrôlé), consiste à repérer et entretenir des arbres utiles (par exemple fixateurs d'azote ou aux qualités intéressantes en biomasse fourragère) dans les champs de cultures. Elle améliore la biodiversité, la fertilité des sols, l'intégration des activités sylvicoles, agricoles et pastorales sur un même terrain. Son coût de réalisation est assez faible relativement à d'autres pratiques de GDT.

95 % de femmes sur ses chantiers de reboisement ». (ii) Singulière : « La régénération naturelle est mieux contrôlée dans les champs de femmes qui conservent surtout des annuelles ou des petits ligneux utiles, des plantes à sauce, des médicinales ou des plantes artisanales. Encore faut-il qu'il y ait des champs de femmes. » (M. Diarra Doka & M. Monimart (2023) Malheureusement, les femmes étant rarement propriétaires du foncier, elles ont surtout appliqué ces compétences sur du foncier ne leur appartenant pas en propre et ont souvent perdu les bénéfices de ces pratiques agroécologiques lorsque les parcelles leurs étaient ensuite retirées par les propriétaires.

- Les compétences des femmes en restauration des sols DRS et en gestion de la fertilité des sols :** Les femmes ont également été massivement impliquées dans les programmes de DRS (par exemple 75 % de femmes sur les chantiers de récupération des terres de plateaux du PDRI Keita). Les activités de DRS de plus en plus conduites en *cash for work*<sup>9</sup> sont d'ailleurs devenues « une des premières activités génératrices de revenus féminines en saison sèche. » « À l'Ouest, en pays djerma, elles se voient attribuer tous les ans des parcelles différentes sur des terres marginales qu'il leur appartient d'améliorer et qui retournent ensuite dans les champs familiaux. Le bénéfice de ce travail est indirect, mais c'est aux femmes que sont reconnus le rôle et l'expertise de préserver la fertilité des champs familiaux. Cette même tendance s'observe en prêt aux femmes sur des terres familiales dégradées (glacis) en région haoussa. Les femmes réhabilitent consciemment les terres familiales, "parce qu'elles appartiennent à nos fils" » (M. Diarra Doka & M. Monimart (2023)). Dans leurs champs, elles cultivent souvent des légumineuses (niébé, voandzou, arachide) fixatrices d'azote. Elles pratiquaient aussi souvent des jachères améliorées (mais la pratique de la jachère a aujourd'hui quasiment disparue).



Photo 1 : Une femme met en place de demi-lune, une des pratiques de GDT (source photo: duddal.org)

- Les compétences des femmes en intensification écologique et en diversification :** Les femmes se voient souvent attribuer de petites parcelles (sécurisées ou non). Chez les Haoussa il s'agit des *gamana* ou plus largement de petits champs de cases (proches des maisons). Pour remplir leur rôle nourricier et de santé de la famille, elles doivent diversifier les productions en combinant des plantes alimentaires et médicinales. Parce que leurs parcelles sont petites, elles doivent produire un maximum sur ces parcelles et, ayant peu de moyens financiers pour l'achat d'intrants chimiques, il s'agit essentiellement d'une intensification écologique (optimisation des rayonnements solaires, des synergies entre plantes, etc.)<sup>10</sup>. Enfin toujours selon Diarra Doka et Monimart (2023) une nouvelle tendance se dessine dans certains contextes : il « semble que se dessine un nouveau partage hommes-femmes des terres familiales, non plus dans l'espace, saturé, mais dans le temps. Aux hommes, la terre en hivernage pour les cultures pluviales, céréalières

<sup>9</sup> Le Cash-for-Work est une intervention à court terme utilisée par les Etats, les organisations d'aide humanitaire et de développement pour fournir des emplois temporaires aux segments les plus vulnérables d'une population dans des projets publics (tels que la réparation de routes, le déblayage de débris, la reconstruction d'infrastructures, la GDT).

<sup>10</sup> Des raisons sanitaires (elles disent que « les légumes traités rendent malade ») peuvent également pousser les femmes à ne pas ou peu utiliser d'intrants chimiques sur les parcelles destinées à l'autoconsommation de la famille.

*surtout ; mais aux femmes aussi, la terre en saison sèche pour les cultures de contre-saison ». Les femmes contribuent ainsi à davantage de diversification des cultures.*

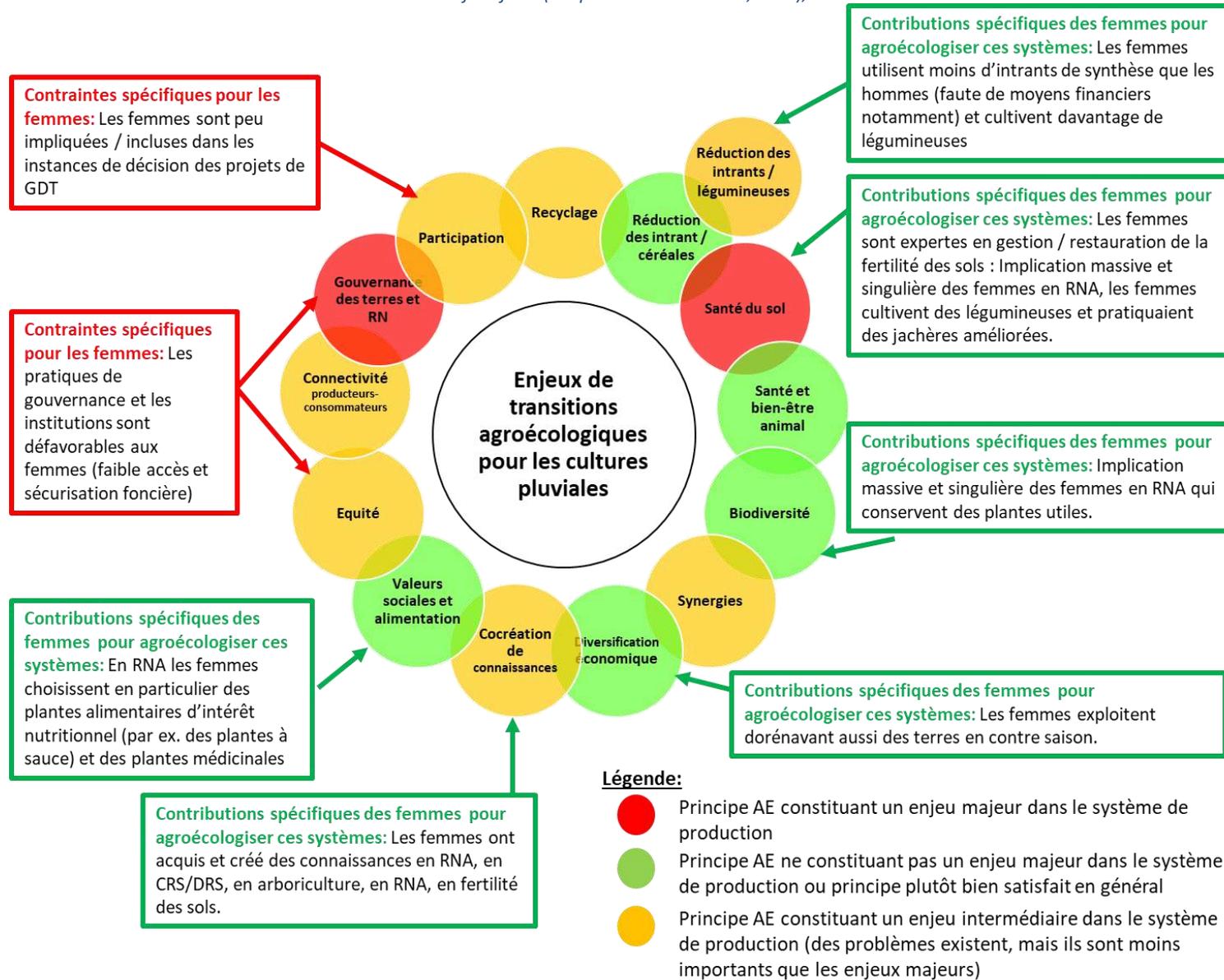
Mais ces femmes - et leurs pratiques agroécologiques - font face à des **contraintes de genre fortes**. M. Diarra Doka & M. Monimart (2023) soulignent que « *les dynamiques sociales sont restées plombées par la gérontocratie et le patriarcat, et on ne peut pas dire que justice leur a été rendue* ». Leur participation dans les instances de décision est moindre (« *De quoi discutent-ils là-bas sous l'arbre avec les cadres du projet ? interrogeaient-elles frustrées* »). Leur rémunération est faible puisque 60% des femmes ont participé à ces projets de GDT bénévolement en fournissant la main d'œuvre. Etant rarement propriétaires du foncier, il s'agit aussi d'éviter que des terres, une fois réhabilitées grâce au savoir-faire des femmes, soient récupérées par les propriétaires<sup>11</sup>.

Ces compétences des femmes en GDT et agroécologie dans les systèmes pluviaux, ainsi que certaines contraintes de genre auxquelles elles font face sont résumées dans la figure ci-après.

---

<sup>11</sup> La question de l'accès au foncier n'est pas qu'un problème juridique, puisque le code rural au Niger reconnaît en principe le droit coutumier et notamment les droits d'usufruit des femmes sur leurs parcelles. Mais dans la pratique, de tels droits ne sont pas respectés. La question est de faire reconnaître, avec l'appui du code rural (COFOB) et de faire accepter par les autorités (villageoise, religieuse) les droits d'usufruit des femmes mais aussi de formaliser ce droit pour le sécuriser.

Figure 1 : Enjeux de transitions agroécologiques des systèmes pluviaux et contributions des femmes aux transitions agroécologiques de ces systèmes et contraintes de genre auxquelles elles font face. (adapté de M. Adam et al, 2021),



## Systemes maraichers : le « maraichage au féminin » comme systeme de production maraicher agroecologique porte par les femmes

Le maraichage s'est considerablement developpe au cours des dernieres decennies au Niger. Le modele agricole dominant en maraichage est celui de la **Revolutions Verte** reposant beaucoup sur des semences de varietes ameliorees (certaines importees et d'autres produites localement), des intrants chimiques systematiquement importes (engrais et produits phytosanitaires, dont une majorite sont non-homologues au Niger, voire interdits<sup>12</sup>) et des planches en monocultures. Dr. M. Adam (2021) souligne que ce modele constitue **une impasse technique** : recours de plus en plus massif aux pesticides, apparitions de resistances, augmentation des charges, externalites negatives sur la sante et l'environnement, etc.. **Pour les femmes et les enfants il s'agit meme d'un « cocktail explosif »**<sup>13</sup>.

Aux cotes de ce modele dominant, pratique par des hommes et des femmes, **existe un modele alternatif : le « maraichage au feminin »** identifie et caracterise par le RECA dans le cadre d'ACOTAF. Or ce « maraichage au feminin » est tres peu documente, tres peu reconnu et pas du tout appuye. A titre d'exemple, il n'existe aucune fiche technique de formation ou de conseil pour cette forme de maraichage.

Ces deux modes sont illustres en photo ci-dessous. Ce que l'on designe par « maraichage au feminin » ne correspond ni aux jardins de case des femmes, ni au maraichage conventionnel (ou a la production d'oignons en conventionnel) realise par des femmes.

*Photo 2 : Maraichage conventionnel (a gauche), pratique par des hommes ou des femmes, et « maraichage au feminin » (a droite). Photos S. Ousmane*



*Une planche de maraichage conventionnel, conduite par des hommes ou des femmes – monoculture d'oignons.*



*Une planche de « maraichage au feminin » - polycultures d'oignons et de nombreuses autres especes sur la meme planche.*

<sup>12</sup> Voir l'article du RECA sur l'inventaire des herbicides en vente au Niger en 2021 <https://reca-niger.org/spip.php?article1277>

<sup>13</sup> Les dangers de l'utilisation des produits phytosanitaires sont plus critiques pour les femmes enceintes (impacts sur le foetus en formation), pour les femmes allaitantes (impacts sur le lait maternel et donc sur le developpement des nourrissons et bebés) et pour les jeunes enfants qui les accompagnent frequemment aux champs ou sur les parcelles. Ce « cocktail explosif » se caracterise par : l'utilisation de plus en plus massive de produits contrefaits, non-homologues, voire interdits, de mauvaises pratiques d'application (pas de protection, pas de respect des delais de mise en marche), de presence de femmes et enfants dans les jardins maraichers, d'absence de soins medicaux en cas d'intoxication, d'absence de suivi epidemiologique.

Les éléments ci-dessous permettent de caractériser le « maraîchage au féminin » :

- **Objectif mixte.** Cette forme de maraîchage a un objectif mixte d'autoconsommation et de vente. Il s'agit pour les femmes à la fois de remplir leur rôle nourricier, leur rôle pour la santé de la famille et de dégager des petits revenus réguliers.
- **Grande diversité de plantes et d'usages.** Les plantes cultivées sur une planche de « maraîchage au féminin » sont variées : cultures maraîchères, plantes alimentaires et plantes médicinales. Certaines de ces plantes sont des plantes spontanées et « domestiquées » par les femmes (par ex. *Cassia tora*, Youla Youla)<sup>14</sup> ce qui montre leur savoir-faire en domestication.
- **Plantes à valeurs nutritives élevées.** Sur le plan nutritionnel ces cultures des femmes sont complémentaires de celles des champs pluviaux familiaux : les champs pluviaux (mil, sorgho) apportant l'essentiel des glucides (donc l'énergie) et les parcelles de « maraîchage au féminin » apportant l'essentiel des vitamines, oligo-éléments et phytothérapie<sup>15</sup>. De nombreuses plantes cultivées sur des planches de « maraîchage au féminin » sont particulièrement riches sur le plan nutritionnel comme le montre l'encadré 2.
- **Revenus économiques réguliers.** Sur ces planches, la diversité d'espèces leur permet de faire des récoltes fréquentes et réparties dans le temps, et de pouvoir vendre quelques produits régulièrement sur le marché.
- **Intensification écologique.** Les parcelles en « maraîchage au féminin » étant souvent petites, le niveau d'intensification écologique y est souvent élevé. Il ne s'agit pas ici d'une intensification en intrants de synthèse mais bien d'une intensification en processus écologiques : valorisation des rayonnements solaires par la combinaison de plantes dans l'espace (plantes hautes, plantes basses) et dans le temps (phases de croissance différentes), plantes de couverture pour éviter l'évaporation (économie d'eau), synergies entre plantes, etc.
- Ces cultures sont conduites en irrigué en contre-saison froide et souvent sur des périmètres collectifs (dans le cadre de projets ou spontanés).
- **Souvent, les sites de culture ne sont pas utilisés de façon continue** en maraîchage par les femmes. Il peut s'agir de parcelles qui seront inondées en saison des pluies ou bien de sites de cultures pluviales qui seront alors utilisés par les maris. Dans le cas de parcelles inondées, l'inondation contribue au renouvellement de la fertilité des sols. Dans les deux cas, le fait que le maraîchage ne soit pas en continu sur l'année permet un vide sanitaire qui réduit la pression des nuisibles (et rend moins nécessaire l'utilisation de produits phytosanitaires et donc facilite l'adoption de pratiques agroécologiques).

A noter qu'une femme peut simultanément pratiquer un « maraîchage au féminin » sur une parcelle / planche pour l'autoconsommation de la famille et un maraîchage conventionnel (monocultures et un peu d'intrants de synthèse selon ses moyens) pour la vente sur une autre parcelle / planche. Cependant pour les femmes disposant de peu de moyens financiers, l'utilisation des intrants de synthèse reste encore faible.

*Et au-delà du Niger? – Au Brésil, corrélation entre diversification des cultures et revenus agricoles*

*L'analyse des données (...) a montré une corrélation positive entre le revenu et la diversité des cultures. Cela a permis de démontrer que la diversité est un critère choisi par les agricultrices agroécologiques et que cette logique n'oppose pas la biodiversité et l'efficacité économique. (M. Nobre, 2021)*

<sup>14</sup> Le pourpier en culture pure est une pratique nouvelle.

<sup>15</sup> Les protéines végétales sont apportées par les deux champs.

*Encadré 2 : Valeurs nutritionnelles de quelques plantes cultivées sur les planches en maraîchage au féminin au Niger.*

**Amarante** (*Amaranthus cruentus*) : feuilles très riches en vitamine C, fer, calcium, oligoéléments, etc., (plus riches que l'épinard pour certains éléments) et graines riches en protéines végétales de bonne qualité et sans gluten.

**Pourpier** (*Portulaca oleracea*) : feuilles crues ou cuites peu énergétiques mais riches en minéraux et vitamines et présentant des intérêts en phytothérapie (anti-oxydant, détoxifiant/diurétique, traitements cutanés). Il fait partie du *régime crétois* et est un bioindicateur du sol (trop compacté, manque d'air, manque de calcium).<sup>16</sup>

**Oseille** (*Hibiscus sabdariffa*) : feuille (valeur nutritionnelle, notamment pour les bébés car se digère bien) et fleurs (phytothérapie).

**Haricot** (*Vigna unguiculata*) : feuilles riches en protéines et vitamines. Egalement consommées et utilisées en phytothérapie.

**Corète** (*Corchorus olitorius*) (*aussi appelée Corète potagère ou Gimauve potagère*): au Niger c'est la base de la sauce *fakou*. Ces feuilles sont les plus riches en calcium (2g/100g) et sont également riches en magnésium (0.6g/100g), en fer et en vitamines A, E, B et phytothérapie.

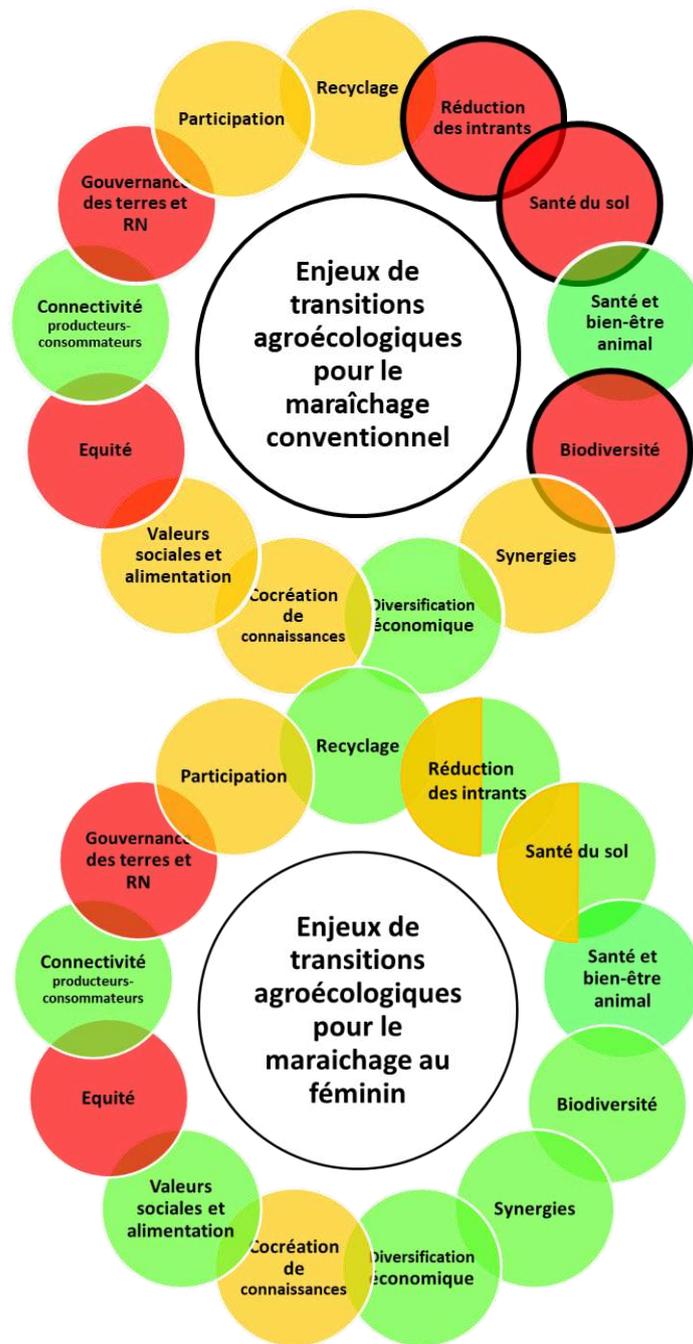
**Youla Youla / Cassia Tora** (*Cassia tora / Senna Tora*) : Les feuilles, les racines et les graines peuvent être utilisées. Les feuilles sont utilisées pour leur valeur nutritionnelle dans l'alimentation de la famille. Cette plante est aussi utilisée pour ses propriétés médicinales variées (anti-inflammatoire, anti-tenseur, taux de cholestérol, ophtalmique, détox, laxatif).

La figure 2 fait une évaluation comparative du « maraîchage au féminin » (exclusivement conduit par des femmes) et du maraîchage conventionnel (conduit par des hommes ou des femmes) selon les treize (13) principes de l'agroécologie :

- Pour le maraîchage conventionnel l'enjeu prioritaire concerne les aspects de réduction des intrants, de santé du sol et de biodiversité. Ces systèmes sont dans une impasse technique. Puis les enjeux de participation et d'équité sont problématiques.
- Pour le « maraîchage au féminin » la réduction des intrants, de santé du sol et de biodiversité ne sont pas des enjeux, les pratiques agricoles étant agroécologiques. Les enjeux prioritaires sont relatifs à la gouvernance des terres et à l'équité pour permettre la sécurisation foncière et l'expansion de ce système de culture. Secondairement des enjeux de reconnaissance des savoirs féminins existent aussi (relatifs aux principes de cocréation de connaissance et de participation).

---

<sup>16</sup> Les champs pluviaux apportent également des protéines (niébé). Les jardins de cases des femmes apportent vitamines, oligo-éléments.



**Légende:**

- Principe AE constituant un enjeu majeur dans le système de production
- Principe AE ne constituant pas un enjeu majeur dans le système de production ou principe plutôt bien satisfait en général
- Principe AE constituant un enjeu intermédiaire dans le système de production (des problèmes existent, mais ils sont moins importants que les enjeux majeurs)

Figure 2 : Evaluation comparée du maraîchage au féminin et du maraîchage conventionnel

**Le « maraîchage au féminin » - exclusivement féminin d'où son nom - apparaît alors bien plus agroécologique que le maraîchage conventionnel conduit par des femmes ou des hommes.** La figure 3 donne le détail de l'évaluation du « maraîchage au féminin ».

Les stratégies et pratiques que l'on trouve aujourd'hui dans les parcelles de « maraîchage au féminin » sont anciennes et existaient déjà en grande partie dans les parcelles pluviales des femmes combinant par exemple mil, sorgho, niébé, sésame, canne à sucre, plantes à feuilles, plantes médicinales, etc. Sur ces parcelles pluviales, les femmes devaient produire un maximum sur une petite surface sans avoir accès aux intrants. **Cette agroécologie sous contrainte leur a permis de développer des compétences importantes en diversification, domestication des plantes, gestion de la fertilité, économie d'eau, travail du sol, etc. que l'on retrouve aujourd'hui dans ce « maraîchage au féminin ».**

Relativement au travail du sol, l'hypothèse suivante est formulée<sup>17</sup> : les femmes utilisent parfois des outils différents des hommes et surtout, lorsqu'elles utilisent les mêmes outils, elles les utilisent différemment, notamment en retournant moins le sol. Certaines estiment d'ailleurs que **« le secret des femmes se trouve dans leurs outils ; elles ne retournent pas autant la terre »**. Ce point mérite d'être approfondi. S'il était confirmé, leurs pratiques, en plus d'être agroécologiques, seraient également bas-carbone !

Ce « maraîchage au féminin », satisfaisant de nombreux principes de l'agroécologie, apparaît donc comme **intensif en processus écologiques, productif sur le plan nutritionnel et économique** si l'on tient compte de l'ensemble des produits d'autoconsommation et de vente, potentiellement **bas-carbone** (à confirmer), **résilient** (car diversifié).

Diarra Doka et Monimart (2023) soulignent que *« la place des femmes dans la culture irriguée reste faible. Elles peinent à passer de la petite irrigation traditionnelle aux parcelles irrigables où le prix du foncier est hors d'atteinte pour la plupart d'entre elles »*. L'enjeu pour ce « maraîchage au féminin » est donc sa sécurisation (foncière en particulier) et son expansion, par les femmes et pour les femmes et leurs familles.

**Le « maraîchage au féminin » peut donc être défini comme un système de culture agroécologique, pratiqué par des femmes, remplissant un double objectif (autoconsommation et ventes régulières), intensifs en processus écologiques et en savoirs, productif sur le plan nutritionnel, de santé et économique. Ce système est peu reconnu, pas appuyé et peu sécurisé.**

*Et au-delà du Niger? – Les femmes comme porte d'entrée de l'agroécologie en irrigation*

Dr. A. Ba (2021) rapporte un témoignage d'un agent d'Enda Pronat : « Il était difficile d'introduire les pratiques agroécologiques en partant des hommes parce qu'en tant que responsables de la production agricole ils sont obnubilés par les rendements et dès lors, il fallait utiliser les femmes comme porte d'entrée dans la zone en travaillant avec elles sur les petits périmètres qu'elles exploitent ». Il souligne aussi que les champs occupés par les femmes sont souvent des lieux d'expérimentation de pratiques agroécologiques.



*Photo 3 : Rose Adoum, maraîchère bio à Niamey. Son exploitation agricole, très diversifiée, est un bel exemple de système agroécologique en périphérie de Niamey. Photo : C. Rigourd.*

<sup>17</sup> Ce point a été suggéré lors du focus groupe et repéré lors d'une visite de terrain.

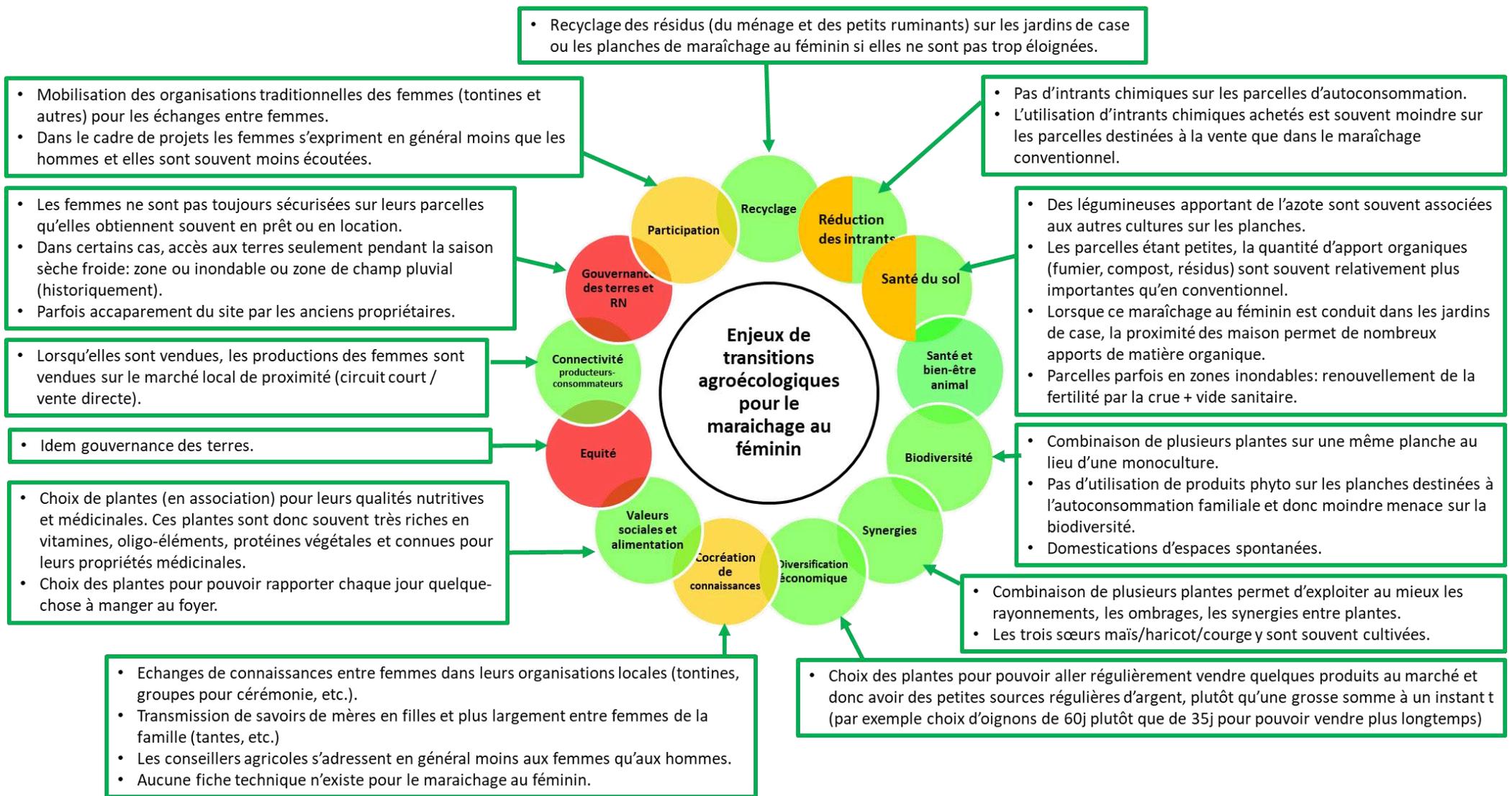


Figure 3 : Evaluation du maraîchage au féminin selon les 13 principes de l'agroécologie

## Systèmes pastoraux *woodabé*: hommes et femmes sensibles à l'agroécologie dans un système agroécologique

Les systèmes pastoraux, dans leur diversité, satisfont aux 13 principes de l'agroécologie. Le pastoralisme est donc agroécologique, tant dans ses pratiques techniques que sociales. Il s'agit de **systèmes agroécologiques de grande ampleur, grande ampleur géographique, mais aussi économique, écologique et socio-culturelle**. Or ces systèmes agroécologiques sont menacés (fermetures de frontières, conflits/insécurité/vols de bétail, expansion des zones de cultures sur les zones pastorales, non-respect des couloirs de passages, etc.), ce qui peut parfois diminuer leur performance agroécologique. L'enjeu de transition agroécologique est donc de sécuriser ces systèmes et de renforcer leurs capacités d'adaptation (M. Adam *et al* 2021, et Bonnet 2022).

F. Desray (2023) dans une analyse de genre d'une famille *woodabé* de l'Est du Niger, décrit une société avec des partages de responsabilités clairs entre hommes et femmes, mais aussi avec une grande équité entre les deux.

- Aux femmes revient l'accueil des visiteurs au campement, l'alimentation de la famille, le soin à la famille et au troupeau, l'usufruit des produits laitiers, etc. Elle souligne (en citant Barry 2000) que ces sociétés « *valorisent de façon évidente les femmes en tant que principaux vecteurs de transmission d'un principe identitaire commun* ». Dans le mariage *koobgal* « *le choix de la femme est même reconnu comme prioritaire* ». La femme est par ailleurs l'unique propriétaire du matériel domestique du campement, alors que femmes, hommes et enfants peuvent posséder les animaux (gérés ensemble dans le troupeau). Rappelons que les femmes peuvent également hériter d'animaux.
- Aux hommes revient la garde et la gestion des troupeaux (les animaux des hommes et des femmes), l'abreuvement des troupeaux, la gestion de la transhumance (sous la responsabilité de l'*ardo*), la vente des animaux, la gestion des relations sociales, etc.

F. Desray souligne que « *chacun, chacune contribue, en fonction de ses compétences, à la subsistance de la famille et à la reconstitution du cheptel, (...) que cette séparation dans le travail assure une complémentarité et une interdépendance dans la vie économique de la famille, (...) et que la répartition sexuée du travail n'implique pas une hiérarchie liée au sexe* ». Elle poursuit que « *la recherche de l'égalité des sexes semble dénuée de sens dans une société où chacun et chacune participe par sa place, son rôle et ses compétences distincts à former une unité, celle du campement* » et qu'il faudrait ainsi plutôt « *rechercher une éventuelle équité dans les attributions de chaque sexe* ». Pour autant, il est utile de rappeler que complémentarité et interdépendance qui existent dans tous systèmes de production n'exclut pas des inégalités de genre quelques soient leur forme et leur intensité. F. Desray indique qu'en système pastoral, la « *vie ne peut pas se concevoir de façon autonome, dans une conception individualiste du terme* » et que « *les intérêts du groupe priment sur ceux de l'individu. Mais si le groupe n'est pas menacé, il sait s'organiser pour compenser le libre choix de chaque personne* ». « *Les réciprocitys de services, indispensables à la vie nomade, créent d'innombrables interdépendances qui ne permettent pas d'isoler les fonctions d'un sexe par rapport à l'autre. (...) Le concept 'd'empowerment', au fondement individualiste, est donc à redéfinir en ce qui concerne cette société* » et « *ne peut se concevoir que pour l'ensemble du groupe, qui comprend les animaux, les hommes, les femmes et les enfants* ».

**En société *woodabé*, le pastoralisme comme système agroécologique, semble donc porté équitablement par les hommes et les femmes et toutes et tous témoignent d'une forte sensibilité à l'agroécologie (reposant sur des mythes fondateurs)**. On ne trouve donc pas de différence de sensibilité à l'agroécologie comme dans les systèmes de cultures présentés précédemment. Pour autant cette sensibilité n'est pas identique, et hommes et femmes sont certainement reliés différemment aux 13 principes de l'agroécologie. Le pouvoir des hommes étant ainsi surtout à l'extérieur du campement, ils seraient davantage reliés aux principes sociaux (gouvernance,

participation) et liés à la gestion des ressources naturelles (santé des sols, biodiversité, etc.). Le pouvoir des femmes étant surtout à l'intérieur du campement, elles seraient davantage reliées aux principes de valeur sociale et alimentation, de santé et bien-être animal.

Soulignons que cette analyse de genre est centrée sur le système pastoral *woodabé* de l'Est du Niger. Elle peut être étendue dans une certaine mesure à d'autres sociétés pastorales d'Afrique de l'Ouest, mais pas à toutes. Les différentes sociétés pastorales ont en effet des valeurs et des représentations du masculin et féminin très différentes et les inégalités femmes/hommes peuvent être importantes dans certaines sociétés. D'autre part, comme tous les autres systèmes, ils sont en constante modification ce qui modifie en même temps les rapports de genre. L'insécurité, la sédentarisation d'une partie des troupeaux, la moindre mobilité des femmes.....ne jouent pas en faveur de plus d'équité.

Enfin l'analyse ne concerne que les systèmes pastoraux. Les systèmes d'agro-éleveurs<sup>18</sup> témoigneraient probablement de différences sexospécifiques plus importantes relativement à leur sensibilité à l'agroécologie.

### Le rôle majeur des femmes dans les systèmes semenciers paysans et dans la domestication des plantes

En plus de leurs savoirs et savoir-faire en santé des sols (cf. la section femmes et GDT) et en diversification des cultures (cf. la section « maraîchage au féminin »), les femmes ont des compétences avérées en domestication de plantes et en conservation des semences.

Historiquement les femmes étaient d'ailleurs considérées comme les **gardiennes des semences paysannes**. Une participante du focus groupe soulignait que « *des semences sont mises dans le trousseau de mariage des jeunes femmes. C'est leur héritage. Ça permet la transmission des savoirs.* »

Cependant cette pratique traditionnelle de gardienne des semences évolue : par exemple du fait de la valorisation de l'arachide devenue culture de rente, elles auraient perdu cette fonction reprise par les hommes sur l'arachide. Aujourd'hui elles resteraient gardiennes des semences pour les productions féminines (sésame, gombo, oseille, souchet, voandzou, laitue, tomate, etc.), les hommes pouvant également jouer ce rôle pour d'autres cultures.

*Et au-delà du Niger? – Au Sénégal, les femmes gardiennes de savoirs*

*Les femmes de la zone de Guédé Chantier le long du fleuve Sénégal, au Sénégal, sont habituellement les gardiennes des traditions et des savoirs locaux selon Dr. A. Ba (2021).*

Pourtant le rôle des femmes dans les systèmes semenciers est souvent invisibilisé. Les analyses des filières semencières parlent plutôt de semences souches, de prébase, de base, de paysans multiplicateurs, donc soit des semences soit des hommes, décrivent une filière formelle (avec certification, centres de recherche, etc.), mais jamais ne mettent en avant ce rôle essentiel des femmes.

L'analyse du « maraîchage au féminin » a aussi montré que des femmes domestiquent des plantes, comme par exemple le pourpier (qui est maintenant parfois cultivé en culture pure), le Cacia Tora, la corète.

---

<sup>18</sup> Par agro-éleveurs on fait référence ici à des agriculteurs sédentaires pratiquant aussi l'élevage. On les distingue des agro-pasteurs, issus de sociétés pastorales et contraints à la fixation suite à des pertes trop importantes de bétail (sécheresse, vol de bétail) et qui pratiquent l'agriculture. Quand il reste encore un noyau de bétail le système agro-pastoral est alors un exemple d'agroécologie assez remarquable surtout généralement implanté sur les terres les plus pauvres du terroir que les agriculteurs veulent bien leur prêter ; mais son point de fragilité extrême est celui de l'insécurité foncière de ces agro-pasteurs.

« Les systèmes semenciers paysans sont un moteur de l'agroécologie » (selon l'un de nos focus groupe), dès lors, **les femmes gardiennes de semences et expertes en domestication de plantes sont au cœur de ce moteur, et donc au cœur des transitions agroécologiques.**

## Analyses transversales : femmes et agroécologie, une question de genre

L'analyse de la place des femmes dans quelques systèmes de production au Niger et de l'éventuelle différence sexospécifique de sensibilité à l'agroécologie montre d'abord une chose : il est très difficile - et il n'est pas toujours pertinent !- de tirer des généralités sur ces sujets, en dehors de quelques considérations assez générales.

Les quatre situations analysées – femmes en GDT, maraîchage au féminin, femmes pasteurs *woodabé* et femmes gardiennes semences – sont très différentes. **On montre l'importance de contextualiser les analyses.** Une contextualisation par région n'est pas toujours suffisante et il faut parfois descendre au niveau de la localité<sup>19</sup>, voire au niveau du ménage (chaque ménage trouvant aussi ses propres règles et pratiques). Dès lors, les analyses ici présentes, doivent plutôt servir comme sujet de questionnement pour les décideurs, les projets, les dispositifs de Conseil Agricole : « *Cette analyse / cette conclusion s'applique-t-elle à mon contexte ou pas ?* », ou « *En quoi cette analyse / conclusion peut-elle m'aider pour mon projet ?* ».

Malgré cette mise en garde, on propose ici quelques analyses transversales.

Les visites de terrain ont permis d'identifier et définir le « maraîchage au féminin » jusqu'ici jamais pris en compte en tant que tel par le Conseil Agricole. Or, ce « maraîchage au féminin » s'inspire de pratiques féminines anciennes sur d'autres systèmes de production. Il faudrait donc parler de façon plus générale de « **systèmes de production au féminin** », ces autres systèmes de production au féminin étant bien plus importants quantitativement que le maraîchage au féminin.

L'analyse des deux systèmes de cultures (femmes et GDT d'une part, et maraîchage au féminin d'autre part) étendue à d'autres systèmes de production au féminin confirme l'hypothèse que **les femmes sont les premières praticiennes de l'agroécologie au Niger**. Cette hypothèse est cependant à nuancer pour les systèmes pastoraux *woodabé* qui ne témoignent pas d'une telle différence sexospécifique de sensibilité à l'agroécologie.

Ces systèmes de cultures au féminin réalisés sur des petites parcelles sont en réalité très intensifs, mais pas intensifs en intrants chimiques. Ils sont :

- **Intensifs en main d'œuvre experte.** Le travail du sol semble différent de celui des hommes, soit par leurs outils, soit par leurs pratiques. Un focus groupe conduit par ACOTAF à Niamey (mars 2023) a mis en avant « *que le secret des femmes se trouve dans leurs outils, elles ne retournent pas autant le sol* ». Cultivant de petites surfaces avec peu de moyens financiers elles constituent leur propre main d'œuvre pour la plupart des travaux. Par ailleurs les femmes étant impliquées dans une multitude de tâches reproductives et productives<sup>20</sup> leur main d'œuvre est déjà très mobilisée et elles sont en fait « pauvres en main d'œuvre disponible ».
- **Intensifs en processus écologiques.** La synergie entre les plantes est mise en avant.
- **Intensifs en savoirs féminins.** Tant pour la sélection et conservation variétale que pour la domestication de plantes (pour leurs cultures), ou tout au long de la filière.

*Et au-delà du Niger? – Les savoirs féminins le long des filières en Afrique de l'Ouest*

*elles maintiennent des savoir-faire très spécifiques sur toute la chaîne de la filière agricole : des façons de semer, entretenir, récolter ou de traiter certaines plantes, d'utiliser et conserver les produits pour l'alimentation et la nutrition de la famille. » (T. Yossa et K. Fall Tall, 2021)*

<sup>19</sup> Lors des discussions en focus groupe, il a toujours fallu préciser la localité exacte à laquelle on faisait référence.

<sup>20</sup> Cf. les analyses de temps de travail journalier des hommes et des femmes.

- **Intensifs en matière organique et en recyclage** de résidus. Les parcelles étant souvent plus proches des maisons, elles sont davantage amendées.

Ces analyses sont corroborées par des observations dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest comme le montrent T. Yossa et K. Fall Tall,(2021) (cf. ci-contre).

Ce haut niveau d'intensification rend **les systèmes de culture au féminin abondants** en oligo-éléments, en vitamines, en produits de phytothérapie, voire en protéines végétales dans le cas du niébé et voandzou. Cependant, cette productivité n'est pas formellement déclarée (elle est assumée par les femmes en toute sobriété peut-être ?) et reconnue par la recherche ou les décideurs (faute d'outils de mesure adaptés). D'une part, ces systèmes relèvent de l'économie non-marchande. D'autre part, lorsqu'ils permettent des entrées économiques, ce sont souvent des petites entrées régulières (qui contribuent grandement à la résilience des ménages), plutôt qu'une plus grosse entrée sporadique.

Ces systèmes de production au féminin agrément à une définition de l'agroécologie comme « *une agriculture productive hautement intensive en connaissances* » (V. Beauval et al, 2013).

Par ailleurs, l'agroécologie étant souvent définie comme une science, une somme de pratiques agricoles et un mouvement social, on met bien en évidence des connaissances féminines (une science), des pratiques agricoles féminines et des savoirs-être féminins qui supportent l'agroécologie. Ces savoirs féminins (savoirs, savoir-faire et savoir-être) qui supportent l'agroécologie sont résumés dans la figure 4. .

*Et au-delà du Niger? – Les femmes dans la médiation de conflit au Libéria*

*Leymah Gbowee a reçu le Prix Nobel de la Paix. Dans son livre, Notre force est infinie, elle décrit son parcours et comment elle sera amenée à devenir l'une des plus importantes militantes pour les droits des femmes et pour la paix au Libéria. En particulier, en constituant une coalition de femmes chrétiennes et musulmanes, elle atteste des compétences des femmes en médiation de conflits.*

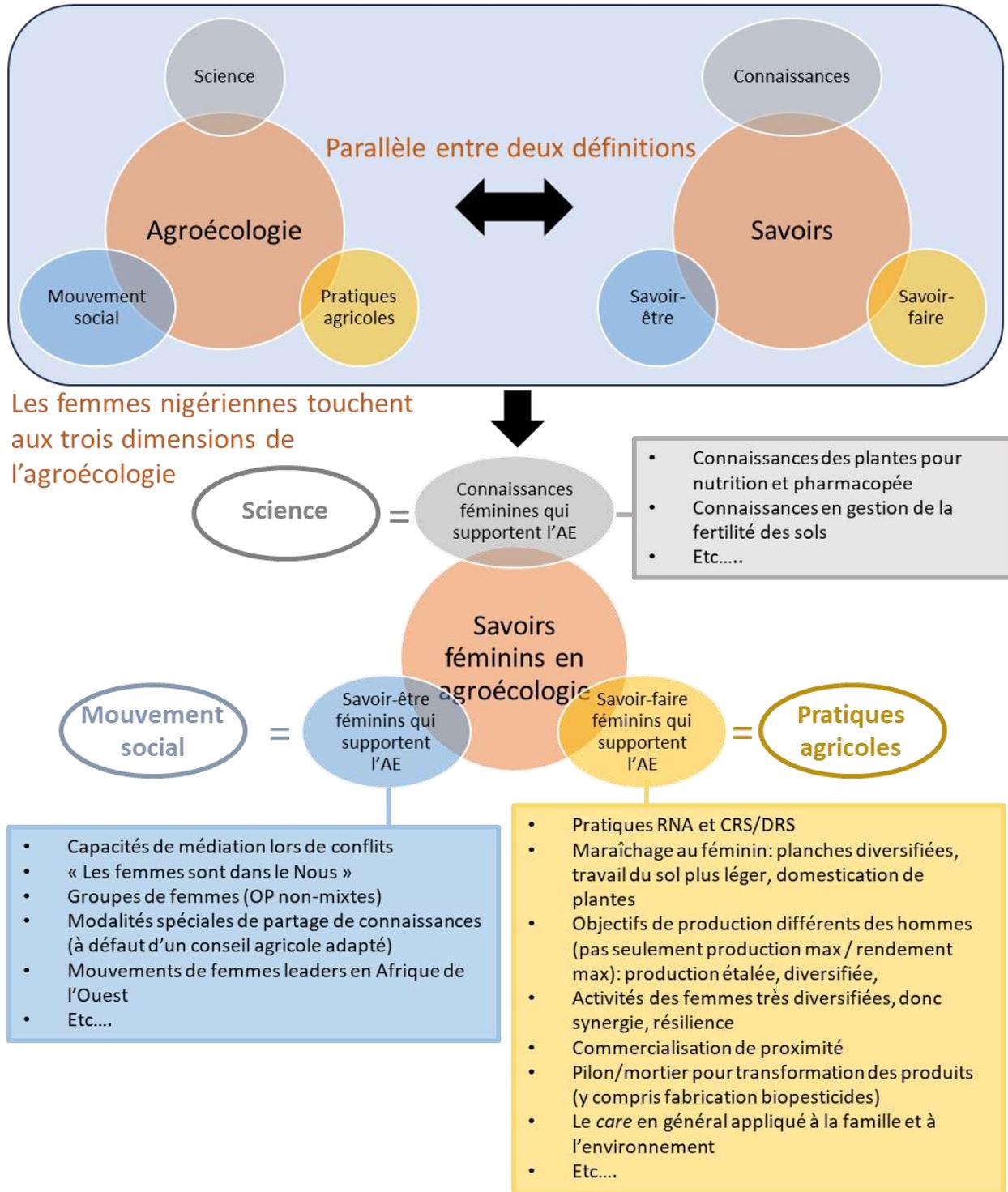
**Les systèmes de production au féminin ont donc des singularités importantes et appliquent de**

**nombreux principes de l'agroécologie.** La figure 5 propose une évaluation sommaire de la place des femmes vis-à-vis de l'agroécologie, tous systèmes de production confondus. Certes l'analyse est très globalisante, mais il n'en reste pas moins que les systèmes de production au féminin, dans leurs pratiques techniques, économiques, sociales, rejoignent de nombreux principes de l'agroécologie. Les points rouges et oranges étant le reflet de « *dynamiques sociales (qui) sont restées plombées par la gérontocratie et le patriarcat, et on ne peut pas dire que justice leur a été rendue* » (M. Diarra Doka et M. Monimart, 2023), c'est-à-dire les reflets de contraintes de genre. **Ces systèmes de production au féminin sont bien les reflets de rapports de genre**<sup>21</sup>.

Cette figure 5 souligne les enjeux de transitions pour ces femmes : il ne s'agit pas en priorité d'enjeux techniques (en vert sur la rosace), mais d'enjeux de gouvernance, d'équité, de participation et de cocréation de connaissances. **Accompagner les femmes dans leurs pratiques agroécologiques et dans leurs transitions signifie donc de s'attaquer à ces enjeux et à ces contraintes de genre.**

<sup>21</sup> Cela renvoie aussi à l'idée « d'économie au féminin » du fait de la séparation des budgets entre époux, de la spécificité des stratégies féminines et de leur rôle dans l'entretien des réseaux sociaux et de parenté, à travers la circulation des biens et de l'argent au cours des cérémonies et rencontres. Voir le Biki des femmes hausa. Mais bien sûr les marges de manœuvre des femmes varient considérablement selon le capital social de chacune d'elles.

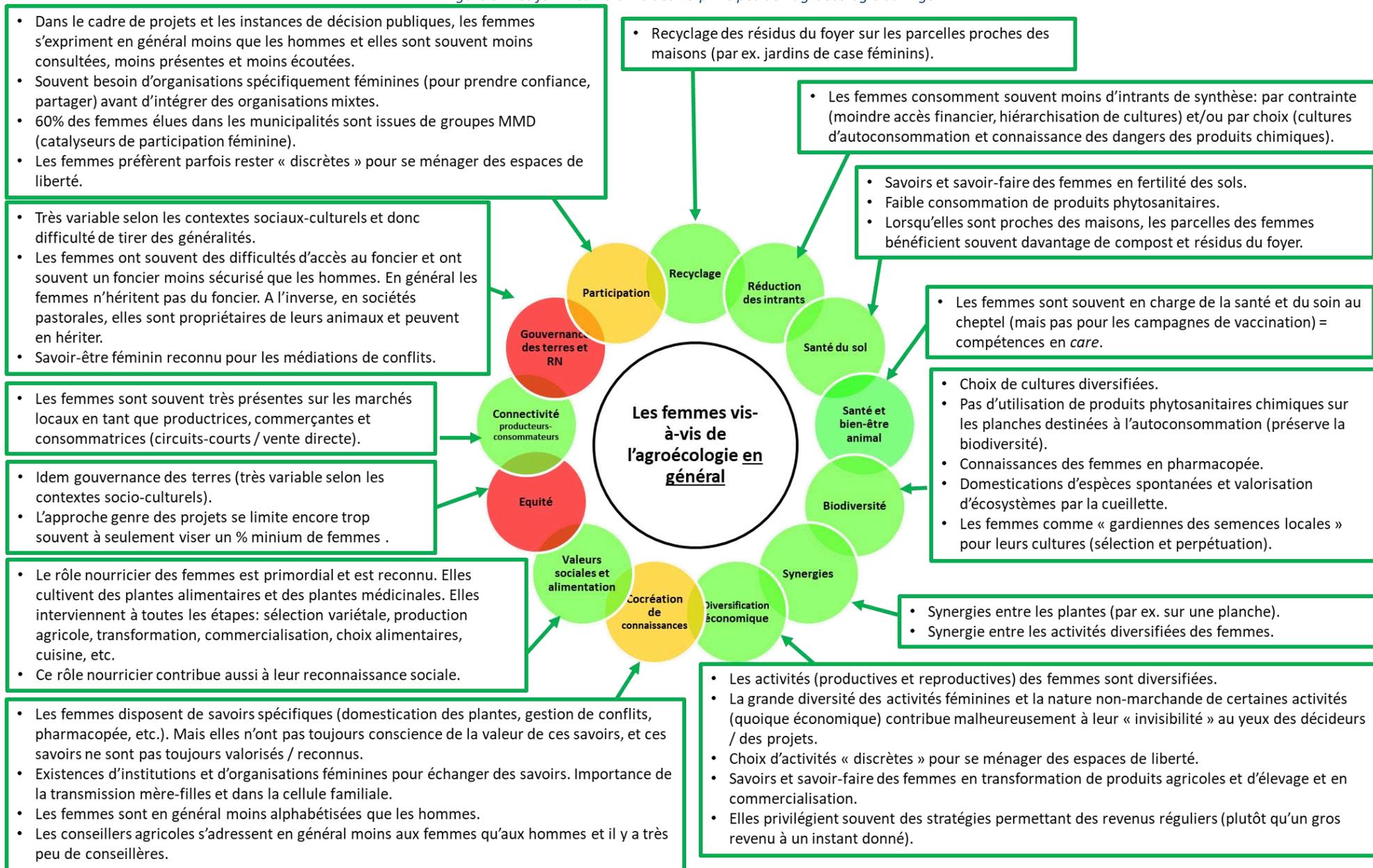
Figure 4 : Savoirs féminins qui supportent l'agroécologie au Niger



*Et au-delà du Niger? Les femmes ont inventé l'agroécologie au Brésil*

« La Confédération Nationale des Travailleurs Agricoles au Brésil (CONTAG) considère ainsi dans son rapport "Les femmes et l'agroécologie" que "Les femmes ont inventé l'agroécologie, elles l'ont construite tout comme leurs mères et leurs grands-mères qui la pratiquaient même sans connaître ce nom. Mais c'est leur résistance qui a assuré l'existence d'une diversité de semences et de pratiques qui nous permettent aujourd'hui d'être ici, et qui, autrement, auraient été perdues avec la diffusion de la révolution verte." (M. Nobre, 2021)

Figure 5 : Les femmes vis-à-vis des 13 principes de l'agroécologie au Niger



Les pratiques agroécologiques des femmes sont en fait le fruit de leurs intérêts et de leurs moyens / ressources (financières et humaines) :

- **Moyens / ressources.** Elles ont souvent peu de moyens financiers pour acheter des intrants de synthèse et **pratiquent donc une agroécologie sous contrainte**. Elles ont accès à des petites parcelles et il est plus facile d'appliquer des pratiques agroécologiques sur des petites parcelles<sup>22</sup>. Au fil des ans et des générations elles ont acquis des compétences en agroécologie (en gestion de la fertilité, en domestication d'espèces spontanées, etc.). A l'inverse, peu touchées par le Conseil Agricole, elles sont probablement moins formatées par le modèle d'agriculture conventionnelle. Dans le cas des cultures de cases, les parcelles étant proches des maisons, elles sont davantage suivies, davantage amendées ce qui permet qu'elles soient davantage agroécologiques.
- **Intérêts.** Pour remplir leur **rôle nourricier (alimentation/nutrition) et de care (santé et soin)** elles doivent intensifier écologiquement sur de petites parcelles. En fait, elles n'ont pas d'autres options pour contribuer à l'alimentation de leur famille. On dit souvent au Niger (et plus généralement en Afrique de l'Ouest) que « *les femmes c'est la sauce et les hommes c'est la boule (de mil)* », ou bien que « *les cultures des femmes c'est pour les condiments* ». C'est exact, mais ces expressions expriment mal la vraie contribution des femmes à l'alimentation et à la nutrition et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles et donc du pays. Elle semble limiter leur contribution à une affaire de goût (condiments) alors que leur contribution nutritionnelle (oligo-éléments, vitamines) et de santé (phytothérapie) est tout simplement indispensable et essentielle aux familles. Du reste la contribution du champ familial -souvent géré par l'homme - est elle aussi indispensable et essentielle pour les glucides (mil, sorgho, etc.) et les protéines végétales (niébé, voandzou, etc.).

**L'agroécologie serait donc la meilleure façon qu'ont trouvée les femmes pour remplir leur rôle social genré, tout en faisant face aux contraintes de genre qu'elles rencontrent** (rôle nourricier à remplir, avec des moyens fonciers et financiers limités). Pour les systèmes de culture, leur **sensibilité accrue à l'agroécologie serait donc bien une question de genre**.

*Et au-delà du Niger? – Les femmes souffrent d'une pauvreté de temps en Afrique de l'Ouest*

*« Les femmes souffrent d'une pauvreté de temps dont le coût d'opportunité pourrait être notamment l'alphabétisation, l'apprentissage d'un métier, ou encore l'exercice d'activités génératrices de revenus (AGR), etc. Ce faisant, les femmes sont donc dans l'incapacité de développer leurs capacités, une notion introduite par Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998, pour qui le développement est une liberté de choix. » (B. Ky, 2021)*

Pour autant, il ne faudrait pas non plus idéaliser les agricultures des femmes. Les femmes pratiquent aussi le maraîchage conventionnel, l'aviculture intensive, etc. Les femmes sont aussi dans des situations très diverses selon leur capital social, foncier, l'accès à la main d'œuvre, aux intrants, etc. Certaines femmes promotrices d'un « *entreprenariat moderne* » vont aussi avoir un intérêt financier immédiat et des moyens pour pratiquer une agriculture plus conventionnelle (selon le modèle de la Révolution Verte).

Si l'on montre bien que les femmes sont les **premières praticiennes de l'agroécologie au Niger**, que cela repose sur des savoirs, savoir-faire et savoir-être féminins, on serait tenté d'en déduire qu'elles en sont aussi les **premières supportrices**. Or, cela n'est pas évident aujourd'hui !

D'abord, le plus souvent **elles n'ont pas conscience de la valeur** que représente leurs pratiques, pratiques ignorées ou dénigrées par les services de Conseil Agricole et par la logique sociale, acquise aux connaissances techniques diffusées.

---

<sup>22</sup> Quoique cela soit aussi possible sur des plus grandes parcelles et exploitations agricoles.

Ensuite, certaines femmes préfèrent **poursuivre discrètement<sup>23</sup> leurs pratiques afin de se garder des espaces de liberté**, donc des choix, des options, des opportunités (discrètes) de développement (cf. « development as freedom », de A. Sen, 1999). En effet des exemples existent où le développement de filières initialement féminines (sésame et lait par exemple) a constitué des véritables menaces pour ces femmes en les excluant de la filière.

D'autre part des femmes plus riches qui ont accès à la main d'œuvre et aux intrants, promotrices d'un « entrepreneuriat moderne », ne sont pas forcément motivées par l'agroécologie. Et dans la mesure où, de part leur statut dans la société, elles peuvent se retrouver responsables des organisations féminines, elles ne trouvent pas forcément d'intérêt à être porteuses d'autres pratiques agricoles plus écologiques.

Enfin, bien qu'il existe au Niger une longue tradition de groupes féminins (entraide, microcrédit), un mouvement féminin déjà ancien<sup>24</sup> et un mouvement agroécologique en construction, ceux-ci n'ont pas encore convergés, à la différence du Sénégal et du Burkina Faso où les femmes jouent un rôle essentiel dans le mouvement pour l'agroécologie. Cependant si ces femmes leaders parvenaient à faire émerger un mouvement social porteur de l'agroécologie au Niger, les femmes deviendraient certainement les premières supportrices de l'agroécologie.



*Photo 4 : Appui à un groupement féminin par une conseillère du projet Nariindu. (Photo. A. Dandakoye)*

---

<sup>23</sup> On fait ici le parallèle avec un point soulevé lors du focus groupe : « *le petit élevage, est l'épargne qui peut se faire de façon discrète par les femmes* ».

<sup>24</sup> On peut citer par exemple (liste non exhaustive) l'Union des femmes du Niger de 1959 à 1974, puis l'Association des femmes du Niger dès 1975, puis la CONGAFEN (coordination des ONG et associations féminines du Niger) à partir de 1995.

## CHAPITRE 2 : Les femmes dans le Conseil Agricole au Niger

### Constats : les femmes, une préoccupation mineure pour les dispositifs de Conseil Agricole

Selon l'ONU Femmes (2012) et la FAO, dans le monde **seulement 5% des services de vulgarisation visent les femmes rurales** et seulement 15% des vulgarisateurs sont de sexe féminin. Ces chiffres sont particulièrement choquants quand on connaît<sup>25</sup> la place importante des femmes dans les systèmes de production agricole et que des études soulignent qu'un euro investi en agriculture au bénéfice des femmes a plus d'impact qu'un euro investi au bénéfice des hommes.

La situation est analogue au Niger comme l'illustrent des données du RECA et de l'ANSI :

- Seulement **3-4% des participants au conseil (de gestion) à l'exploitation familiale** (CEF) des chambres régionales d'agriculture sont des agricultrices femmes ;
- L'usage des NTIC se développe aujourd'hui dans le Conseil Agricole au Niger et suit ainsi la forte augmentation de l'utilisation du téléphone mobile et d'internet : aujourd'hui l'ANSI (RN/ANSI/PVI, 2022) estime qu'au Niger 86.5% des ménages possèdent un téléphone mobile, que 99% de la population utilise le téléphone portable et que 51.1% de la population a accès à internet. Mais cela concerne surtout les hommes car l'inclusion numérique des femmes est bien plus faible : le taux de pénétration du haut débit mobile<sup>26</sup> est estimé à 19.3% chez les femmes contre 53.4% sur l'ensemble de la population selon l'ANSI. Pour de nombreux indicateurs<sup>27</sup> **l'inclusion numérique des femmes est très inférieure à celle des hommes, souvent dans un rapport de 1 à 2, voire 1 à 3**. Par ailleurs ce taux de pénétration est bien plus faible chez les femmes rurales, donc chez les agricultrices et les pasteuses. L'essor de la téléphonie mobile a permis à de nombreux groupes WhatsApp de se mettre en place où les agriculteurs échangent des informations, **mais les femmes y sont très minoritaires**. De-même le RECA estime que seulement **1-2% des appels effectués aux centres d'appel** (télé-conseil) sont effectués par des femmes. Elles sont un peu plus nombreuses à utiliser les services du serveur vocal - **17% des appels sur le serveur vocal sont effectués par des femmes** - mais restent très minoritaires<sup>28</sup> ;
- Le RECA a probablement l'inventaire le plus large et exhaustif des curriculums existants en maraîchage au Niger. Son constat est sans appel : le maraîchage au féminin n'est pas reconnu et ne fait l'objet d'aucun curriculum de formation ni de conseil. Il n'est donc pas du tout traité par le Conseil Agricole. Il est fort probable que ce constat puisse être étendu à l'ensemble des **systèmes de production au féminin qui ne disposeraient pas de curricula dédiés aux femmes**. Les curriculums de formation prennent rarement (jamais ?) en compte les associations de cultures qui sont pourtant une pratique agroécologique importante et sont une pratique féminine très répandue.

Notons que ce constat de la faible inclusivité du Conseil Agricole envers les femmes peut être étendu aussi aux jeunes qui sont très peu pris en compte par le Conseil Agricole<sup>29</sup>.

---

<sup>25</sup> Mais encore faudrait-il reconnaître cette place !

<sup>26</sup> Pourcentage de la population utilisant l'Internet haut débit mobile, 3G et plus (nombre de personnes utilisant l'internet avec la connexion 3G et plus sur au moins une carte SIM, sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus).

<sup>27</sup> Indicateurs étudiés : possession de carte SIM avec compte argent mobile, usage de carte SIM avec compte argent mobile,

<sup>28</sup> Interactive voice response IVR développé avec VIAMO et un partenaire canadien. Cette utilisation accrue des femmes des services de serveur vocal rejoint d'ailleurs des observations similaires faites au Burkina Faso par A. Kabré (2021) (cf. encadré plus loin).

<sup>29</sup> Ce qui constitue une grande faiblesse du SNCA, voire une aberration, étant donnée la pyramide des âges du Niger.

Pour autant cette faible inclusivité du Conseil Agricole n'est pas le fruit d'une volonté affirmée de mettre les femmes de côté. Au contraire de nombreux dispositifs de Conseil Agricole disent vouloir servir aussi les femmes, mais se heurtent à de multiples contraintes, soit du côté des conseillers agricoles (ils ne savent pas faire, n'ont pas les outils, ont des biais professionnels, ont d'autres priorités, etc.), soit du côté des femmes (elles n'ont pas le temps, elles sont moins alphabétisées, etc.). Ces causes sont abordées dans la section qui suit.

### Des causes multiples à cette faible inclusivité du Conseil Agricole et à cette faible sensibilité au genre

Les causes de cette faible inclusivité du Conseil Agricole peuvent être cherchées au sein des dispositifs de conseil, mais aussi du côté de contraintes de genre auxquelles les femmes font face.

#### Des causes du côté des SNCA : les biais du Conseil Agricole

Les services de vulgarisation se sont toujours intéressés en **priorité aux cultures principales**<sup>30</sup> plutôt qu'aux cultures vivrières et de subsistance qui sont le principal souci des femmes rurales. Très peu d'activités de vulgarisation concernent les activités agricoles et para-agricoles des femmes : les cultures de case, le petit commerce qui pourtant leur génèrent des revenus appréciables, les petites transformations agro-alimentaires, les petits ateliers de production ne nécessitant pas de foncier (embouche, aviculture fermière par exemple), etc.

Les activités agricoles et para-agricoles des femmes sont très diverses au cours d'une journée ou d'une année. Cette multitude de tâches tend à les rendre éparées et à les invisibiliser. Dès lors **les conseillers ont du mal à saisir et accompagner ce débordement d'activités inquantifiables par manque d'outils adaptés**, alors qu'il est plus facile d'accompagner les hommes sur une culture de rente (quantifiable, traduite sur des outils, faisant certainement l'objet d'une stratégie nationale, générant des flux de production et financiers identifiés, etc.).

La plupart des **dispositifs de Conseil Agricole s'adressent au chef d'exploitation**, donc à une majorité d'hommes. D'autres qui viennent en appui à des groupements de base (donc masculins, féminins ou mixtes) interviennent à la fois pour des hommes et des femmes sans distinction et sans méthodes spécifiques sensibles au genre.

La majorité des dispositifs de Conseil Agricole se concentre sur du **conseil ou de la vulgarisation technique** et la vulgarisation technique de thèmes isolés à la parcelle reste la norme (ACOTAF, 2023). Or, les deux contraintes principales des femmes rurales étant l'accès au foncier et l'accès au crédit, leurs besoins se situent beaucoup plus sur du conseil juridique et de la médiation bancaire qui reçoivent encore trop peu d'attention de la part des dispositifs de conseil. Par ailleurs, le conseil étant dominé par des agronomes, les contraintes de genre sont rarement abordées, leur analyse nécessitant davantage de compétences en sociologie et en anthropologie.

Ces contraintes de genre sont également des **sujets plus sensibles qui nécessitent une parfaite connaissance des contextes locaux et une contextualisation du conseil jusqu'à l'échelle du village**. Or une telle contextualisation des approches est de moins en moins possible dans des projets qui sont de plus en plus standardisés et qui doivent aller vite.

**Les méthodes et outils de conseil ne sont pas toujours adaptés aux femmes et à leurs contraintes.**

- Par exemple, dans le cas du conseil (de gestion) à l'exploitation familiale des chambres régionales d'agriculture (CRA), les méthodes et outils utilisés sont adaptés à des superficies supérieures à 500m<sup>2</sup> ce qui exclut bon nombre de parcelles féminines et donc de femmes de ce type de conseil. Le RECA déplore d'ailleurs que leurs « *pratiques actuelles*

---

<sup>30</sup> Aussi appelées parfois cultures de rente (mais cette appellation est peu utilisée au Niger).

de CEF ne peuvent pas répondre aux besoins des femmes ». Heureusement poser ce constat est le premier pas nécessaire pour pouvoir y répondre.

- Une participante d'un focus groupe organisé par ACOTAF (Niamey, septembre 2023) met en avant le besoin de temps, de posture spécifique, d'écoute. « *Pour le partage informel de connaissances il faut du temps, un contexte, un profil, une ambiance. La posture classique du conseiller n'est pas favorable. Si on passe par l'écrit on détruit cette ambiance. Ce n'est pas un ingénieur qu'il faut. Il faut du temps. Il faut de l'écoute. Il ne faut pas une réunion de 2h, il faut la journée. Il faut créer un écosystème pour que les rites d'avant puissent reprendre leur place.* »

## Des contraintes de genre rendent difficile la participation des femmes au Conseil Agricole

**La charge de travail domestique et agricole** laisse très peu de temps aux femmes pour participer aux activités de renforcement de capacités : alphabétisation, formation, rencontres communautaires, etc.. Par ailleurs, lorsqu'elles ont un peu de temps ce n'est pas nécessairement à des horaires compatibles avec ceux de fonctionnement des projets ou des administrations (9h-17h en semaine le plus souvent).

Au-delà de cette faible disponibilité en temps, des rapports de genre peuvent imposer des contraintes additionnelles à la participation des femmes à ces activités : refus du mari que sa femme se rende seule à une rencontre, etc..

**Les femmes rurales sont en moyenne moins alphabétisées et instruites**<sup>31</sup> que les hommes ruraux. Cette faible alphabétisation est une contrainte forte à l'accès au Conseil Agricole : certaines formations ne leur sont alors pas accessibles, les processus d'apprentissage sont rendus plus difficiles ( il faudrait développer des démarches spécifiques pour les non-alphabétisées ), le conseil de gestion et le conseil juridique sont plus complexes pour elles. Les faibles niveaux d'instruction et d'alphabétisation font que les femmes appréhendent plus difficilement les lois, sont moins enclines à faire valoir leurs droits (qu'elles ne connaissent d'ailleurs pas forcément), comprennent moins bien le fonctionnement des institutions (institutions de micro finance, OP). « *Les femmes ne comprennent pas le langage abstrait des développeurs* », « *on ne vous capte pas quand vous venez nous parler développement* » a témoigné une femme lors d'un focus groupe (Niamey, mars 2023). Or le fait que l'alphabétisation soit rarement intégrée aux programmes de Conseil Agricole (car relevant d'un autre ministère) accroît l'écart entre les hommes et les femmes en écartant les femmes du conseil. Ce faible niveau d'alphabétisation a une incidence forte sur leur capacité à parler en public et au final sur leur *empowerment*.

Certes il existe des femmes leaders aujourd'hui au Niger, mais beaucoup de « **femmes sont encore très réservées, c'est dans nos traditions** » souligne une participante du focus groupe. De par les normes culturelles, elles sont aussi moins facilement en contact avec des agents extérieurs, qui plus est des hommes.

*Et au-delà du Niger? – Parler sans s'exposer au Burkina Faso*

A. Kabré (2021) décrit une expérience au Burkina Faso de mise en place de groupes d'écoute communautaire et de radio interactive. « *RRI (Radio Rurales Internationales) a créé un serveur vocal interactif doté d'un service d'appel gratuit appelé Uliza. (...) Grâce à Uliza, nous nous retrouvons avec plus de 60% de femmes: elles découvrent que c'est une technologie permettant de parler sans s'exposer et qui favorise la prise en compte de leurs préoccupations* ».

---

<sup>31</sup> Le recensement général de la population et de l'habitat de 2012 note l'existence de grandes disparités entre homme et femme et entre milieux urbain et rural, que ce soit pour l'alphabétisation, le niveau d'instruction que la fréquentation scolaire. Ses résultats montrent un taux d'alphabétisation de 30,11% au niveau national dont 22,10% pour les femmes et 38,64% pour les hommes (soit près du double). Selon le milieu de résidence, ce taux se situe à 58,51% pour le milieu urbain et 23,68% pour le milieu rural. La comparaison avec les résultats du recensement de 2001 fait ressortir un doublement du taux d'alphabétisation sur la période intercensitaire (14,4% en 2001 contre 30,11 %). Le taux brut de scolarisation en primaire est par ailleurs de 10% plus élevé chez les garçons que chez les filles (68,6% contre 57,6%), le taux net de scolarisation étant inférieur.

En synthèse, le Conseil Agricole devrait permettre de donner aux femmes les mêmes opportunités que l'on donne aux hommes en particulier en termes d'accès au foncier, d'accès au crédit, d'accès aux formations, mais ce n'est pas le cas aujourd'hui.

## Il existe aussi des bonnes pratiques rendant le Conseil Agricole plus inclusif

D'abord, il existe des expériences locales ou nationales, des démarches et des outils de Conseil Agricole inclusifs et sensibles au genre au Niger. Elles sont relativement bien connues du système national de Conseil Agricole (SNCA) et certaines sont listées ci-dessous :

- **Les champs-écoles paysans (CEP) et champs-écoles agropastoraux (CEAP) sont en principe sensibles au genre :** Le guide du facilitateur des CEAP (Ministère de l'Agriculture, 2021) indique que « *l'équité (hommes – femmes – jeunes) est un élément très important à considérer dans la constitution du groupe du champ-école* » mais il ne donne pas d'objectif de ratio homme/femme. Il semble en effet que le nombre de femmes dans les CEAP est en général relativement élevé, ou en tout cas plus élevé que dans d'autres démarches de Conseil Agricole. Des sous-groupes sont également encouragés par la démarche CEAP permettant ainsi aux femmes de se réunir spécifiquement. Par ailleurs, un CEAP peut intégrer un club d'écoute (cf. plus loin la section sur les Clubs Dimitra) mixte ou non-mixte. Le manuel CEAP indique que « *les questions de genre occupent une place centrale dans ces approches (club d'écoute, CEAP et association villageoise d'épargne crédit AVEC) dans lesquelles le genre devient une approche appliquée. (...) Dans le cas particulier de l'intégration des Clubs d'écoute avec les CEAP, on parle d'une alliance gagnante : les Clubs permettent une large démultiplication et appropriation des acquis des CEAP au-delà du champ-école et de la communauté tandis que les clubs bénéficient des connaissances acquises par les apprenants au sein de leur champ-école. En outre, l'utilisation de l'approche des Clubs d'écoute comme point d'entrée permet de faciliter la mobilisation et l'engagement de toute la communauté, y compris pour les activités successives liées aux CEAP et aux AVEC.* » Dans cette combinaison CEAP, Club d'écoute et AVEC, le CEAP représente le pilier technique, le club d'écoute le pilier social et l'AVEC le pilier économique / financier ce qui peut ainsi permettre d'articuler plus aisément les différents principes de l'agroécologie.
- **Des dispositifs de conseils paysans inclusifs sont portés par des OP.** Par exemple la Fédération des Unions et Groupements des Producteurs du Niger (FUGPN Mooriben) a mis en place son propre dispositif de Conseil Agricole depuis plus de 20 ans et ce dispositif est très inclusif. L'OP compte 1541 groupements dans 732 villages et compte plus de 50.000 membres dont une majorité (63%) de femmes.
- **Un Conseil Agricole inclusif sur une filière sensible - le lait local à Niamey.** Depuis plus d'une dizaine d'années des centres de collecte laitiers gérés par des coopératives d'éleveurs ont fortement contribué au développement de la filière du lait local. Les femmes pasteuses étant traditionnellement en charge de la filière lait cru, le développement de cette filière pouvait représenter un risque pour elles (risque d'évincement au profit des hommes). Les partenaires qui ont accompagné cette filière (Karkara, Iram, VSF-B, le Ministère en charge de l'élevage, la Plateforme innovation lait, etc.) ont mis en place des démarches particulières de conseil sensibles au genre :



Photo 5 : Session d'alphabétisation fonctionnelle destinée aux femmes. L'une des mesures pour sécuriser la place des femmes dans la filière lait mise en place par le projet Nariindu (Photo AJ. Garba)

alphabétisation fonctionnelle pour les femmes pasteures, soutien à des activités génératrices de revenus AGR (conseil et financement), sensibilisation des femmes et des hommes sur le partage du lait, etc. Ces démarches de conseil sensible au genre ont permis de sécuriser la place des femmes dans cette filière et d'éviter leur évincement, de sécuriser leurs revenus, de sécuriser l'alimentation et la nutrition des familles.

- **Des ONG** plus sensibles au genre mettent en place des dispositifs de conseil spécifiques pour des groupements de femmes. L'expérience de maraîchage agroécologique des femmes du groupement de CERNAFA (Djoga) et de l'Union SUBA SE est également un exemple bien connu en matière de maraîchage agroécologique. Ce groupement féminin a été accompagné durant de longues années par SWISSAID.
- **Les foires agricoles** qui sont de plus en plus fréquentes sont aussi de bons lieux d'échanges de connaissances, en particulier entre femmes formatrices.

Au-delà de ces expériences de Conseil Agricole sensibles au genre et qui sont assez bien identifiées et connues dans le SNCA, les femmes disposent aussi **d'espaces de partage de connaissances en dehors des espaces de vulgarisation ou de conseil « classique »**. Ces espaces « non-classiques » ne sont pas dédiés au Conseil Agricole en priorité et n'ont pas été mis en place par des dispositifs de Conseil Agricole, mais sont bel et bien des espaces de partage de connaissances entre agricultrices. Des connaissances en agriculture peuvent donc y être échangées en marge d'autres activités et d'autres sujets. Ces espaces passent sous les radars des acteurs du conseil et ne sont malheureusement pas / peu pris en compte par le SNCA. Parmi ces espaces qui peuvent permettre aux femmes d'échanger des connaissances on peut citer :

- **Les échanges de connaissances au sein du cercle familial** transmission mère/fille, tante/fille, grand-mère/petite fille. Une participante au focus groupe témoigne que « *les pratiques paysannes sont partagées depuis la nuit des temps sur le terrain, de mère en fille, de père en fils* » hors de tout cadre formel. Pour autant se pose alors la question de comment intégrer des innovations avec ce mode de transmission interne à la cellule familiale.
- **Les événements dans le village. Les tontines ou des groupes pour les cérémonies** sont des lieux où les femmes discutent et échangent des savoirs agricoles (entre autres choses). Une participante du focus groupe (Niamey, mars 2023) témoigne : « *Les femmes sont beaucoup dans le NOUS. D'abord dans le NOUS féminin, puis dans le NOUS mixte. Les hommes sont davantage dans le JE.* » Ainsi les femmes vont plus facilement échanger des savoirs entre elles. Mais les hommes vont probablement plus facilement interpellé un conseiller agricole que les femmes.
- **Les groupements Mata Masu Dubara (groupements MMD) ou « femmes ingénieuses »**. On dénombre 28.000 groupements MMD au Niger. Initiés dans les années 1990 par CARE, les groupements MMD sont initialement des associations villageoises de crédit mais au final touchent aux aspects de sécurité alimentaire, de santé, de microfinance, etc.. A. Alhassoumi (2021) souligne que dans ces organisations collectives « *les femmes y construisent des compétences techniques et cognitives pour négocier leur positionnement social.* (...) *L'exemple des réseaux MMD est (aussi) édifiant en termes de dynamique transformative et d'affirmation des femmes rurales. (...) soit en utilisant les MMD comme porte d'entrée pour atteindre les femmes, ou comme cibles principales de l'intervention* ». Elle souligne que plus de 60% des conseillères municipales du pays sont issues de groupements MMD, preuve que ces groupements MMD contribuent à *l'empowerment* des femmes rurales.
- **Les Clubs Dimitra**. Il s'agit de clubs d'écoute communautaires supportés par la FAO depuis 1998 en Afrique subsaharienne. Le projet Dimitra était à l'origine « *un projet d'information et de communication participative visant à donner une plus grande visibilité aux femmes rurales et à leur rôle de productrices agricoles* » (C. Monsieur & E. Najros, 2021). Il en existe plusieurs milliers en Afrique subsaharienne qui regroupent des centaines de milliers de membres dont une majorité de femmes (60%). Ces clubs ont également été mis en place au Niger et y ont rencontré un succès certain. Il en existe des mixtes et des non-mixtes. Ils peuvent se réunir en assemblée villageoise

sous l'autorité du chef de village. Ces clubs d'écoute permettent d'identifier des problèmes, de partager des solutions et les expériences des clubs sont partagées via des radio rurales. Ils peuvent aborder tous les sujets de préoccupation des femmes rurales : résilience climatique, prévention des conflits et recherche de la paix, autonomisation économique des femmes rurales, nutrition, et en particulier les sujets agricoles. La FAO considère **les Clubs Dimitra « comme l'une des approches phares mettant l'humain au cœur du développement pour assurer une transformation équitable et durable du monde rural »** (C. Monsieur & E. Najros, 2021). Ces Clubs Dimitra sont bel et bien une démarche de Conseil Agricole, pourtant pas prise en compte dans le SNCA du Niger.

A. Alhassoumi (2021) souligne par ailleurs que ces « *groupements féminins constituent des groupes de pression, des espaces d'entre-soi très utiles en termes d'exercice à la prise de parole, de fréquentation de l'espace du dehors et de construction du leadership féminin pour mieux évoluer par la suite dans des groupements mixtes* ».

## Pistes d'amélioration pour rendre le Conseil Agricole plus inclusif et plus sensible au genre

### Des changements nécessaires en amont du Conseil Agricole

Le Conseil Agricole et le secteur agricole plus largement ne font pas exception aux autres secteurs, les inégalités de genre se retrouvant dans tous les secteurs. Des changements sont donc nécessaires en amont du Conseil Agricole qui impacteront directement le Conseil Agricole.

**Première priorité : contextualiser, contextualiser encore et contextualiser davantage !** Nous avons montré que les situations sont très différentes selon les quatre systèmes de production analysés. Cependant, réfléchir au niveau d'un système de production ou d'une région ne suffit pas. Les discussions en focus groupe ont mis en évidence le besoin de contextualiser davantage les analyses car la situation dans tel village sera différente de tel autre village, même dans une même région. « *Il faut faire une approche par contexte, les messages standards ne marchent pas* » souligne une participante au focus groupe de septembre 2023 (Niamey).

L'invisibilité du travail des femmes est l'une des difficultés auxquelles font face les conseillers agricoles. Il faut donc **rendre visible le travail des femmes en agriculture et le reconnaître**. « *Nous avons trouvé en étudiant quatre villages que ce sont les femmes qui sont les plus productives* » témoigne une participante du focus groupe. Il faut pour cela prendre en compte de

*Et au-delà du Niger? – La démarche Tilay au Burkina Faso pour mettre en valeur les savoirs féminins*

*Au sein de l'exploitation familiale, les femmes, dont le travail est fragmenté en une multitude d'activités éprouvent du mal à se définir par rapport à des compétences majeures. Si la diversité de ces tâches est une clé de survie des exploitations, elle devient un facteur d'invisibilité des savoir-faire mis en jeu. (...) Au Burkina Faso la démarche de formation Tilay retient l'attention comme outil de valorisation des savoirs et savoir-faire des agriculteurs et agricultrices. (G. Narh, 2021)*

façon holistique leurs activités marchandes et non-marchandes, productives et reproductives, car contribuant toutes à l'économie familiale. En principe, l'approche systémique de l'agroécologie<sup>32</sup> permet d'appréhender l'ensemble de ces activités, y compris celles de la sphère domestique, sans les hiérarchiser et en reconnaissant leur complémentarité.

Il faut **identifier les pratiques féminines et les « systèmes de production au féminin », les décrire et les analyser, en comprendre les rationalités** (c'est-à-dire comprendre les intérêts et moyens des femmes), **reconnaître leur valeur** plutôt que les dénigrer. Bien sûr cela demande bien plus que des compétences strictes en agronomie.

---

<sup>32</sup> Encore faudrait-il que l'agroécologie ne soit pas réduite à l'utilisation de compost ou de biopesticides !

Il faut travailler en amont du Conseil Agricole pour que **les femmes s'impliquent dans la sphère communautaire, voire dans la sphère publique**, et pas seulement dans la sphère privée. Il y a aujourd'hui des femmes leaders au Niger qui peuvent s'impliquer dans les dispositifs de Conseil Agricole et dans les groupes de femmes et les groupes mixtes.

### Des changements pour rendre le Conseil Agricole plus inclusif et sensible au genre

Le focus groupe (septembre 2023) souligne que l'enjeu premier n'est pas tant de cibler les femmes - ce qui risquerait de créer des tensions hommes-femmes - que de **cibler les sujets et domaines qui intéressent les femmes** et qui supportent les transitions agroécologiques. Il s'agit de mieux identifier **les besoins spécifiques des femmes** en termes de Conseil Agricole pour pouvoir y répondre. On liste ci-après des sujets et domaines qui intéressent les femmes :

- Quelques sujets de conseil d'intérêts aux femmes rurales. Le Conseil Agricole doit s'intéresser aux cultures de case, à la diversification des cultures, à la santé des sols, à l'autoconsommation, au petit commerce des femmes, aux petites transformations, aux aspects de nutrition, à la manipulation des produits phytosanitaires ou des produits agricoles traités (en particulier pour les femmes enceintes et allaitantes), aux semences paysannes. Une attention particulière doit être portée sur les filières traditionnellement féminines pour sécuriser leur place dans ces filières quand celles-ci se développent (par exemple le lait ou le sésame au Niger). De par leur charge de travail importante, les femmes font face à des contraintes de main d'œuvre forte (rappelons que les femmes sont « *pauvres en main d'œuvre*<sup>33</sup> »). Ainsi toute innovation permettant de soulager cette main d'œuvre féminine sera certainement bien venue, alors que toute proposition surchargeant davantage la main d'œuvre féminine sera vraisemblablement écartée<sup>34</sup>.
- Domaines<sup>35</sup> de conseils prioritaires pour les femmes. Les besoins de conseil juridique (pour l'accès au foncier), de médiation bancaire (pour l'accès au crédit), d'alphabétisation (pour apprendre à apprendre, pour *l'empowerment* des femmes, pour pouvoir accéder aux autres formes de conseil plus facilement comme le conseil de gestion, pour pouvoir plus facilement accéder à des postes à responsabilités dans les OP) sont bien souvent plus prioritaires que du conseil technique.

Il faut ensuite **adapter les démarches de conseil aux contraintes des femmes**, en particulier à leur faible disponibilité, à leur moindre niveau d'alphabétisation, à leur moindre accessibilité aux ressources (financières, foncières, autres). Plusieurs pistes peuvent être exploitées dans ce sens :

- Produire avec elles **un calendrier journalier** selon les saisons est une bonne piste pour, d'une part mieux comprendre leurs contraintes de temps, et d'autre part pour adapter le programme de Conseil Agricole à leurs contraintes journalières et saisonnières. Des causeries mixtes autour de ce calendrier journalier seront aussi utiles.
- Inclure de façon plus systématique des **sessions d'alphabétisation fonctionnelle** pour les femmes dans les programmes de conseil. S'agissant d'alphabétisation fonctionnelle, on peut traiter de sujets d'intérêts pour les femmes : la nutrition et la santé, les textes de lois relatifs à leurs droits au Niger, etc.
- Dans certains cas il serait préférable d'avoir recours à des conseillères femmes (mais ce n'est pas systématique).
- Il faut prévoir du temps pour que s'établisse la **confiance** avec le/la conseiller·ère.

---

<sup>33</sup> On parle bien ici du temps disponible et non de la qualité de leur main d'œuvre qui a d'ailleurs été qualifiée « *d'experte* » plus tôt dans ce document.

<sup>34</sup> L'augmentation fulgurante et dans tous les systèmes de culture du Glyphosate (herbicide) qui apporte une réponse ultra-efficace à la contrainte de désherbage en est le triste exemple. Le Glyphosate est de plus en plus utilisé car il répond à cette contrainte de désherbage !

<sup>35</sup> Le SNCA du Niger identifie différents domaines de conseil : alphabétisation fonctionnelle, conseil et vulgarisation technique, conseil de gestion ou conseil technico-économique, conseil organisationnel, conseil juridique, comptabilité, conseil filière, etc.

- Il faut former les conseillers et conseillères à la **nouvelle posture de Conseil Agricole**. Le conseiller n'est pas le sachant transmettant un message technique préétabli. Il ou elle doit être bien plus un facilitateur·trice dans une posture d'écoute. Trouver la bonne posture est un réel défi aujourd'hui et cette posture n'est pas enseignée dans les écoles, les universités ou les centres de formation. Cela implique de revoir les curriculums de formation des conseillers.
- Il faut favoriser les échanges entre paires, les causeries informelles, avec ou sans conseiller·ère agricole.
- Il est souvent préférable de commencer par des **groupes non-mixtes féminins** pendant quelques années pour que les femmes prennent confiance, reconnaissent leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être. Puis ces femmes peuvent rejoindre des groupes mixtes. On devrait prendre en compte et valoriser les modes d'organisation traditionnelle des femmes (par exemple les tontines) ou bien des groupes existants qui ne sont pas initialement dédiés au Conseil Agricole (par exemple les groupements MMD et les Clubs Dimitra) plutôt que de vouloir mettre en place des groupements féminins de conseil ad-hoc.
- Nonobstant le point précédent, il ne faut pas systématiquement exclure les hommes et il faut organiser des **plages de causeries mixtes pour ouvrir un dialogue sur les relations hommes-femmes en agriculture, sur la charge de travail des femmes, sur le partage des revenus**, etc. Une participante du focus groupe soulignait : *« Cibler davantage les femmes me pose problème car les hommes vont se sentir menacés. Il faut travailler avec les deux. Il faut préparer les hommes et sensibiliser les femmes »*. Une approche agroécologique prend en compte la différenciation des rôles entre femmes et hommes et s'assure qu'elle ne dépossède pas l'un ou l'autre d'une responsabilité ou au contraire, n'alourdit pas la charge de travail.
- Des systèmes de **quota** restent nécessaires pour s'assurer d'une participation suffisante des femmes dans les comités de gestion, dans les comités de projets de recherche, etc..
- Enfin il faut mettre en place des dispositifs de suivi-évaluation sensible au genre (indicateurs sexo-spécifiques, focus groupes de femmes pour faire émerger des données qualitatives, etc.).

**Des changements de gouvernance sont également nécessaires à l'échelle du SNCA, pour une gouvernance plus inclusive et sensible au genre.** Il faut favoriser l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans les OP ainsi que dans les instances de gouvernances des dispositifs de conseil et du SNCA (Conseil d'administration de l'APCA, Conseil d'orientation stratégique du SNCA, Comité technique de l'APCA), sinon leurs préoccupations seront toujours mises de côté.

### Autres leçons pour le Conseil Agricole en général

Ces analyses sur le nexus agroécologie – genre/femmes – Conseil Agricole au Niger remettent en évidence plusieurs leçons pour la refonte du Conseil Agricole et pour le rendre plus sensible à l'agroécologie, pour les femmes, les hommes et les jeunes. Ces leçons sont valables au-delà du Niger.

La première leçon est la **nécessité de contextualiser le Conseil Agricole, voire d'une hyper-contextualisation**. On parle là au minimum de descendre à l'échelle du village. Ce besoin d'hyper-contextualisation va clairement à l'encontre des démarches standardisées et de l'approche classique de transfert de connaissances.

La seconde leçon est que **le Conseil Agricole est d'une très grande diversité**. Les diagnostics régionaux sur le Conseil Agricole (et la synthèse nationale) qui ont été conduits au Niger entre 2018 et 2019<sup>36</sup> dans le cadre de la relance du Conseil Agricole et du SNCA avaient déjà mis en évidence la diversité des acteurs du conseil (publics, de la profession agricole et privés), la grande diversité des types de

---

<sup>36</sup> En 2018-2019 le comité ad-hoc d'opérationnalisation du SNCA a réalisé dans chacune des huit (8) régions du Niger, en partenariat avec les acteurs de ces régions, des diagnostics régionaux du Conseil Agricole et ont proposé des pistes de relance du conseil dans chacune des régions. Une synthèse nationale avait alors été produite et validée en atelier national.

dispositifs de Conseil Agricole (CDA, OP, GACAP, GSC, CPS, SVPP<sup>37</sup>, boutiques d'intrants, paysans-paysans, etc.) et le nouvel équilibre entre ces dispositifs (en gros 1/3, 1/3, 1/3 en termes de ressources humaines). La présente analyse met en lumière d'autres espaces de partage de connaissances et donc de Conseil Agricole, en particulier pour les femmes : les tontines, les groupements MMD, les Clubs Dimitra, etc. Ces espaces passant sous le radar actuel du SNCA, il est essentiel qu'ils soient dorénavant pris en compte comme des acteurs du SNCA (sans pour autant les formaliser mais juste en reconnaissant qu'ils existent, en reconnaissant leurs plus-values et leurs contributions au SNCA<sup>38</sup>).

La troisième leçon est **la nécessité d'un changement radical de posture du conseiller, des projets et le besoin de temps**. Certes, ce point n'est pas nouveau et a déjà bien été identifié par ACOTAF (cf. les 10 leviers identifiés pour agroécologiser le Conseil Agricole) mais les nombreux exemples relatifs aux femmes remettent le doigt dessus. Fait-il vraiment sens de conduire un champ-école paysans en seulement 3 à 5 mois<sup>39</sup> ? L'on rendrait la mission du/de la conseiller.ère agricole plus efficace en les formant à la sociologie du monde rural leur déploiement sur le terrain en plus de proposer au ministère en charge une requête d'amélioration des curriculums.

---

<sup>37</sup> CDA : chef de district agricole, OP : organisation paysanne, GACAP : groupement d'appui conseil paysan, GSC : groupement services conseil, CPS : centre de prestation de services, SVPP : service vétérinaire privé de proximité.

<sup>38</sup> Il ne s'agit pas d'interférer avec le fonctionnement des groupements MMD et des Clubs Dimitra, ni de les contrôler, il s'agit de les reconnaître comme des dispositifs contribuant au SNCA, de comprendre ce qu'ils apportent aux femmes agricultrices et donc ce qu'ils peuvent apporter au SNCA. Des leçons peuvent certainement être tirées de leurs expériences !

<sup>39</sup> C'est la durée recommandée pour un CEAP selon le nouveau guide du facilitateur.

## Conclusions

Parler, au Niger, de la place des femmes dans les transitions agroécologiques, de leur place dans le Conseil Agricole et des rapports de genre qui sont à l'œuvre, est-ce une question importée du Nord Global? Ces analyses sur le nexus agroécologie – genre/femmes – Conseil Agricole au Niger sont-elles le reflet d'un triple transfert de modèle du Nord Global vers le Sud Global : transfert de l'agroécologie, transfert des approches sensibles au genre, transfert de connaissance du Nord vers le Sud ?

La réponse à chacune de ces questions est très clairement NON.

Relativement à **l'agroécologie**. **L'agroécologie n'est pas un concept importé au Niger, ni en Afrique d'ailleurs. Le Niger dispose de plusieurs systèmes agroécologiques de grandes ampleurs** (par exemple le pastoralisme et les parcs agroforestiers) **et de nombreuses pratiques agroécologiques isolées** (par exemple le zaï, la RNA et le « maraîchage au féminin »). Ces systèmes et pratiques, dont certains sont très anciens, sont productifs économiquement, socialement, environnementalement et culturellement. Pour autant des transitions agroécologiques restent nécessaires, qu'il s'agisse de sortir d'impasses techniques (riziculture irriguée et maraîchage conventionnel), de résoudre une crise agraire (systèmes pluviaux), de renforcer des systèmes déjà en transition (lait péri-urbain) ou de sécuriser des systèmes agroécologiques (pastoralisme) (ACOTAF, 2021).

Relativement **aux approches genre**. L'analyse a montré que dans certains systèmes de production les femmes sont les premières praticiennes de l'agroécologie aujourd'hui au Niger. Les analyses par le genre ont permis de mieux comprendre les pratiques agroécologiques des femmes, les contraintes auxquelles elles font face et les raisons de leurs choix. Une approche par le genre était donc indispensable ! **L'analyse a d'ailleurs montré que si les femmes nigériennes sont les premières praticiennes de l'agroécologie, c'est à cause des contraintes de genre** (ou grâce à ?). Par ailleurs le Niger dispose aujourd'hui de femmes leaders et ces questions sont aussi posées par des nigériennes et nigériens. En revanche le focus groupe organisé par ACOTAF (Niamey, septembre 2023) a mis en garde sur les risques de dérive et sur la nécessité de bien faire la différence entre approches genre et féminisme : « *Le féminisme au Niger risque de diviser la société. L'agroécologie peine déjà à se diffuser. Il faut donc se concentrer en priorité sur un mouvement social mixte où hommes et femmes supportent ensemble l'agroécologie. Sinon le combat pour l'agroécologie sera perdu d'avance* ». Dans cette étude on fait clairement la différence entre approche genre et féminisme et l'on montre la sensibilité accrue des femmes pour l'agroécologie par des observations de terrain. Par ailleurs, cette approche par le genre a aussi généré des recommandations pour le SNCA en général, pour les producteurs comme pour les productrices.

*Et au-delà du Niger? – De la nécessité d'adapter le concept de genre au contexte africain pour augmenter l'impact*

« Quand tant de choses sont faites au nom de l'inclusion sociale soucieuse de l'égalité des sexes et si peu de résultats sont ressentis par les femmes sur le terrain, nous devons nous demander : qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? La question des enjeux des mouvements féministes (d'Afrique de l'Ouest), de l'usage qu'ils font des concepts de « genre », de « féminisme », « d'empowerment » et de leur adaptation au contexte spécifique africain mérite d'être soulevée. » Dr. Y. Onibon Doubogon, 2021.

Relativement au **transfert de connaissances**. L'analyse a bien mis en évidence l'existence d'espaces de causeries pour les femmes, de partage de connaissances, que ce soit au niveau de la famille ou de la communauté. **On a montré que ces espaces, non-dédiés initialement au Conseil Agricole, ont des impacts importants en agriculture et sur le secteur rural plus largement**. Les Club Dimitra « *comme l'une des approches phares mettant l'humain au cœur du développement pour assurer une transformation équitable et durable du monde rural* » (C. Monsieur & E. Najros, 2021), les groupements MMD qui fournissent 60% des conseillères municipales du Niger, les semences placées dans le trousseau de mariage des jeunes femmes, etc. Tout cela n'est pas du simple transfert de connaissances ou de technologies comme la vulgarisation agricole l'a été à une époque, et continu à l'être le plus souvent. Parler de Conseil Agricole ce n'est donc pas seulement parler de transfert de connaissances

d'un sachant vers un producteur ou une productrice, et encore moins du Nord Global vers le Sud Global. **Il convient de valoriser ces pratiques de partage de connaissances (e.g. Groupements MMD, Clubs Dimitra, etc.) dans le SNCA du Niger, pratiques qui passent souvent sous le radar du SNCA. La présente étude remet pleinement en lumière la nécessité d'une rupture du Conseil Agricole pour se démarquer de la simple vulgarisation technique de thèmes isolés à l'échelle de la parcelle et du troupeau !**

Explorer le nexus agroécologie – genre/femmes – Conseil Agricole n'est donc pas un effet de mode, c'est une nécessité pour une transformation des agricultures au Niger. **Explorer ce nexus a permis de formuler des recommandations pour le déploiement d'un Conseil Agricole à la fois plus sensible au genre et plus sensible à l'agroécologie.** Certaines de ces recommandations sont aussi valables pour la refonte du Conseil Agricole en général, pour les hommes comme pour les femmes.

L'étude a montré qu'il y avait urgence à enfin **s'intéresser aux pratiques agricoles des femmes, à identifier, connaître et reconnaître les « systèmes de production au féminin » et à construire les nécessaires transitions agroécologiques avec les femmes.** L'agroécologie déjà très présente au Niger au travers de pratiques agricoles et de connaissances (science), doit **maintenant y devenir un mouvement social pour donner plus d'ampleur à ces pratiques et connaissances. Les femmes peuvent et doivent y jouer un rôle de levier essentiel,** dans une logique win-win : d'un côté les dynamiques féminines anciennes peuvent constituer le terreau fertile pour dynamiser le mouvement agroécologique, de l'autre ce mouvement social agroécologique viendra légitimer leurs pratiques.

Cette étude, en basant ses analyses sur quelques exemples assez contextualisés au Niger (grands programmes de GDT, « maraîchage au féminin », système pastoral *woodabé*, semences), aborde des questions indispensables, ouvre ces problématiques et appelle à **approfondir les analyses.** En termes de pistes pour approfondir la réflexion, on pourrait proposer :

- D'étendre les analyses à d'autres systèmes de production au Niger, ce qui permettrait probablement caractériser d'autres systèmes de production au féminin.
- De conduire des analyses similaires dans d'autres pays de la sous-région. Une approche d'analyse comparée viendrait certainement enrichir et affiner les présentes analyses.
- De réaliser une capitalisation, à partir d'une expérience concrète et bien localisée au Niger, de Conseil Agricole qui prenne mieux en compte les savoirs féminins. Une telle capitalisation contribuerait à l'amélioration du Conseil Agricole pour les femmes comme pour les hommes.
- D'analyser, au Niger, la place des femmes dans le mouvement paysan, d'analyser le mouvement féminin, ainsi que la place des femmes dans le mouvement social porteur de l'agroécologie. Il s'agirait de voir comment ces trois mouvements – paysan, féminin et agroécologique - s'articulent, ou ne s'articulent pas. Et ainsi de voir comment ces trois mouvements peuvent rentrer en synergie pour un bénéfice mutuel.

Enfin, ce rapport s'est intéressé au cas particulier du Niger car il est important de contextualiser les analyses. Cependant certaines observations et recommandations sont probablement extrapolables plus largement au Sahel et à l'Afrique de l'Ouest. Quelques encadrés ont d'ailleurs permis des comparaisons avec des situations au Burkina Faso, au Sénégal, au Liberia et même au Brésil, mais des analyses dans chaque contexte sont nécessaires. Plutôt que de généraliser nos analyses et conclusions, ce qui pourrait sembler très risqué, on propose plutôt que ces analyses servent de trame de questionnements pour les décideurs·euses, les projets, les dispositifs de Conseil Agricole d'autres pays : *« Ces analyses et ces conclusions s'appliquent-elles à mon contexte ou pas ? Ces analyses et conclusions font-elles écho à des choses que j'ai observées dans mon propre contexte, ou pas ? En quoi ces analyses et conclusions peuvent-elle m'aider pour mon projet ? ».*

## Sources et bibliographie

Adam, M. *et al*, 2021 - État des lieux de la prise en compte des transitions agroécologiques dans la fourniture des services de Conseil Agricole - Pays : Niger, Novembre 2021

ACOTAF, 2023 - Le conseil en agroécologie en Afrique de l'Ouest : constats et leviers stratégiques pour son développement – Note d'orientation politique, mai 2023.

ACOTAF, 2022 - Le Conseil Agricole et l'accompagnement des transitions agroécologiques : une analyse transnationale des dynamiques, défis et perspectives dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest, novembre 2022.

Alhassoumi, H., 2021. Dynamisme des mouvements des femmes rurales et processus d'affirmation dans l'action collective. Dans *Savoirs féminins : quelle contribution à la sécurité alimentaire ? Grain de sel*, n°80, 2021.

Ba, D. A., 2021. Les savoirs des femmes de Guédé Chantier pour l'agroécologie. Dans *Savoirs féminins : quelle contribution à la sécurité alimentaire ? Grain de sel*, n°80, 2021.

Beauval, V. *et al*, 2013. Agroécologie : une diversité de définitions et de visions dans *Grain de sel* 63-66 : Agroécologie en Afrique de l'Ouest et du Centre : réalités et perspectives, juillet 2013- juin 2014.

Bonnet, B., 2022. Elevage pastoral et environnement : des impacts réciproques sujets à controverses. Dans *Grain de sel* n°82-83 – Environnement et agriculture : meilleurs ennemis, 2022.

CSAM/HLPE, 2019. Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Rapport 14. 191 p.

Desray, F., 2023 – Une société holistique à l'épreuve de l'analyse de genre. Focus sur une famille woodabé de l'est nigérien.

Diarra Doka, M. et Monimart, M., 2023 - Initiatives environnementales au Sahel : paysannes engagées ou instrumentalisées ? dans *Grain de sel* 82-83– Environnement et agriculture : meilleurs ennemis, 2022. dans *Savoirs féminins : quelle contribution à la sécurité alimentaire, Grain de sel*, n°80, 2021.

Kabré, A., 2021. La radio interactive, une tribune pour promouvoir les activités des femmes rurales au Burkina Faso. Dans *Savoirs féminins : quelle contribution à la sécurité alimentaire, Grain de sel*, n°80, 2021.

Kane, F. et Muller, F., 2012. Dix réalités sur les inégalités hommes et femmes dans le monde agricole en Afrique de l'Ouest, Oxfam/Roppa/RBM/Apess, 2012.

Ky, B., 2021. Le travail non rémunéré, une épine ignorée dans le pied du développement. Dans *Savoirs féminins : quelle contribution à la sécurité alimentaire, Grain de sel*, n°80, 2021.

Monsieur, C. et Najros, E., 2021. Les Clubs Dimitra, une approche d'autonomisation des populations rurales. Dans *Savoirs féminins : quelle contribution à la sécurité alimentaire ? dans Savoirs féminins : quelle contribution à la sécurité alimentaire, Grain de sel*, n°80, 2021.

Narh, G., 2021. Démarche Tilay : auto-découverte et mise en valeur des savoirs féminins. dans *Savoirs féminins : quelle contribution à la sécurité alimentaire, Grain de sel*, n°80, 2021.

République du Niger, MESUDD, 2014 - Cadre stratégique de la gestion durable des terres CS-GDT au Niger et son plan d'investissement 2015-2029, Ministère de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable, 2014.

République du Niger, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, DGA, 2019 - Synthèse nationale des diagnostics et des planifications régionales du Conseil Agricole.

République du Niger, Ministère de l'économie et des finances, Institution national de la statistique, 2021. Recensement général de la population et de l'habitat 2021. Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire.

République du Niger, Ministère de l'agriculture, 2021. Champ école agro-pastoral pour une agriculture intelligente face au Climat – guide pratique du facilitateur., 2<sup>ème</sup> édition.

République du Niger, Agence nationale pour la société de l'information, Projet de villages intelligents pour la croissance rurale et l'inclusion numérique (RN / ANSI / PVI), 2022. Enquête sur l'inclusion financière numérique et les usages des technologies de l'information et la communication au Niger, Rapport final, novembre 2022.

Rigourd, C. et Dugué, P. 2019 - Relancer le conseil et la vulgarisation agricoles en Afrique subsaharienne : Pour de nouvelles politiques en cohérence avec les réalités de terrain. Notes techniques n°55, juillet 2019, 122 p.

Rigourd, C. *et al*, 2021 - État des lieux de la prise en compte des transitions agroécologiques dans la fourniture des services de Conseil Agricole au Niger - Note de synthèse.

Sen, A., 1999. Development as freedom. Oxford University Press, 1999.

Verschuur, C., Guérin, I., & Guétat-Bernard, H. (Eds.). (2017). *Sous le développement, le genre*. IRD Éditions. [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers18-08/010064553.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers18-08/010064553.pdf)

Yossa, T. et Fall Tall, K., 2021. Quelle contribution des savoirs féminins à la sécurité alimentaire ? dans Savoirs féminins : quelle contribution à la sécurité alimentaire, Grain de sel, n°80, 2021.